



HAL
open science

Livron-sur-Drôme, "Collégiale Saint-Prix"

Quentin Rochet, Olivier Veissière

► **To cite this version:**

Quentin Rochet, Olivier Veissière. Livron-sur-Drôme, "Collégiale Saint-Prix". [Rapport de recherche] Archéodunum. 2015. <hal-01522085>

HAL Id: hal-01522085

<https://hal.science/hal-01522085v1>

Submitted on 12 May 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Rapport final d'étude archéologique préalable

Volume I/I – Textes, figures et annexes

Chaponnay, octobre 2015

Région Rhône-Alpes / Département de la Drôme (26)

LIVRON-SUR-DRÔME

« Collégiale Saint-Prix »



Code INSEE : 26165

Sous la direction de Quentin ROCHET

Avec la collaboration de Olivier VEISSIERE

Avertissement

Les rapports de fouille constituent des documents administratifs communicables au public dès leur remise au Service Régional de l'Archéologie, suivant les prescriptions de la loi n° 78-753 du 17 juillet modifié relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Aux termes de la circulaire du 26 mars 1993, ils pourront être consultés ; les agents des Services régionaux de l'archéologie rappelleront à tout demandeur les droits de propriété littéraires et artistiques possédés par les auteurs et les contraintes qui en résultent pour tout consultant. Les prises de notes et les photocopies sont utilisées pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre du droit de courte utilisation, avec les références exactes et complètes de l'auteur et de l'ouvrage. Par ailleurs, l'exercice du droit à la communication exclut, pour ses bénéficiaires ou pour les tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués (Loi n°78-753 du 17 juillet, art. 10). Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

LIVRON-SUR-DRÔME (26)

Livron-sur-Drôme – Collégiale Saint-Prix

Étude archéologique préalable

Illustration de couverture : Les vestiges de la collégiale Saint-Prix vue depuis le sud-ouest, (photo Q. Rochet.).

Sous la direction de Quentin ROCHET

Avec la collaboration d'Olivier VEISSIERE

Mise en page : Sandrine SWAL

Sommaire

PARTIE 1 : DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

Fiche signalétique du site	7
Mots-clés des thésaurus	8
Générique de l'opération.....	9
Notice scientifique.....	10
Cartes de localisation.....	11
Copie du Cahier des charges scientifique pour une étude archéologique préalable	14
Extrait du Projet Scientifique et Technique d'Intervention	18

PARTIE 2 : TEXTES ET FIGURES

1. Présentation de l'opération.....	34
1.1 Contexte historique et archéologique	34
1.2 Méthodologie	35
1.2.1 Le relevé lasergrammétrique des élévations	35
1.2.2 Orthophotoplans.....	35
1.2.3 L'étude documentaire préalable	35
1.2.4 L'étude archéologique du bâti.....	36
1.2.5 Traitement des données.....	36
2. Étude documentaire.....	37
2.1 Sources manuscrites.....	37
2.2 Sources iconographiques.....	38
2.3 Limites et pistes de l'étude documentaire	39
3. Présentation des résultats.....	40
3.1 Le chœur	40
3.1.1 Les murs du chœur	40
3.1.2 Piles et chapiteaux.....	40
3.1.3 Voûtement	41
3.2 Extension du bâti au nord et au sud.....	42
3.2.1 Maçonneries sud	42
3.2.2 Murs UM 4 et 5.....	42
3.2.3 Chapelle axiale.....	43
3.3 Matériaux.....	44
3.4 Enduits peints.....	44
3.5 Modifications modernes et contemporaines.....	45
3.6 La maison consulaire.....	45
3.7 Éléments en emploi	46
4. Conclusion	47
5. Bibliographie.....	48
Liste des figures.....	50
Figures	51

PARTIE 3 – INVENTAIRES / ANNEXES

Annexe 1 : Inventaire des Unités Construites (UC)	92
Annexe 2 : Inventaire de la documentation graphique.....	95

DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Fiche signalétique du site

Localisation du site

Région :	Rhône-Alpes
Département :	Drôme (26)
Commune :	Livron-sur-Drôme
Adresse :	Cimetière du haut Livron
Code INSEE :	26165
Numéro SRA :	-
Références cadastrales :	B 1335
Altitude moyenne :	180 m NGF
Statut du terrain :	domaine publique
Surface du projet :	-
Propriétaire :	Mairie de Livron-sur-Drôme

Nature et référence de l'opération

Type d'opération :	étude archéologique du bâti
Arrêté de prescription :	-
Nature du projet :	Consolidation des vestiges
Maître d'ouvrage :	Mairie de Livron-sur-Drôme 90 Avenue Joseph Combier, 26250 – Livron-sur-Drôme
Opérateur :	Archeodunum SAS 500 rue Juliette Récamier 69970 - Chaponnay
Arrêté de désignation du responsable scientifique :	-
Responsable scientifique :	Quentin ROCHET
Organisme de rattachement :	Archeodunum SAS
Dates d'intervention sur le terrain :	du 7/09 au 11/09/2015

Mots-clés des thésaurus

Thésaurus « Chronologie »

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Paléolithique | <input type="checkbox"/> Âge du Fer |
| <input type="checkbox"/> inférieur | <input type="checkbox"/> Hallstatt (premier âge du Fer) |
| <input type="checkbox"/> moyen | <input type="checkbox"/> La Tène (second âge du Fer) |
| <input type="checkbox"/> supérieur | <input type="checkbox"/> Antiquité romaine (gallo-romain) |
| <input type="checkbox"/> Mésolithique et Epipaléolithique | <input type="checkbox"/> République romaine |
| <input type="checkbox"/> Néolithique | <input type="checkbox"/> Empire romain |
| <input type="checkbox"/> ancien | <input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284) |
| <input type="checkbox"/> moyen | <input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476) |
| <input type="checkbox"/> récent | <input checked="" type="checkbox"/> Epoque médiévale |
| <input type="checkbox"/> Chalcolithique | <input type="checkbox"/> Haut Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> Protohistoire | <input type="checkbox"/> Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> Âge du Bronze | <input checked="" type="checkbox"/> Bas Moyen Âge |
| <input type="checkbox"/> ancien | <input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes |
| <input type="checkbox"/> moyen | <input checked="" type="checkbox"/> Epoque contemporaine |
| <input type="checkbox"/> récent | <input type="checkbox"/> Ere industrielle |

Thésaurus « Interprétation »

Sujets et thèmes

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Edifice public | <input type="checkbox"/> Fosse |
| <input checked="" type="checkbox"/> Edifice religieux | <input type="checkbox"/> Sépulture |
| <input type="checkbox"/> Edifice militaire | <input type="checkbox"/> Grotte |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment commercial | <input type="checkbox"/> Abris |
| <input type="checkbox"/> Structure funéraire | <input type="checkbox"/> Mégalithe |
| <input type="checkbox"/> Voirie | <input type="checkbox"/> Artisanat alimentaire |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique | <input type="checkbox"/> Argile : atelier |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural | <input type="checkbox"/> Atelier métallurgique |
| <input type="checkbox"/> Villa | <input type="checkbox"/> Artisanat |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole | <input type="checkbox"/> Autre : |
| <input type="checkbox"/> Structure agraire | Mobilier |
| <input type="checkbox"/> Urbanisme | <input type="checkbox"/> Industrie lithique |
| <input type="checkbox"/> Maison | <input type="checkbox"/> Industrie osseuse |
| <input type="checkbox"/> Structure urbaine | <input type="checkbox"/> Céramique |
| <input type="checkbox"/> Foyer | <input type="checkbox"/> Restes végétaux |

Etudes annexes

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Faune | <input type="checkbox"/> Géologie/pédologie |
| <input type="checkbox"/> Flore | <input type="checkbox"/> Datation |
| <input type="checkbox"/> Objet métallique | <input type="checkbox"/> Anthropologie |
| <input type="checkbox"/> Arme | <input type="checkbox"/> Paléontologie |
| <input type="checkbox"/> Outil | <input type="checkbox"/> Zoologie |
| <input type="checkbox"/> Parure | <input type="checkbox"/> Botanique |
| <input type="checkbox"/> Habillement | <input type="checkbox"/> Palynologie |
| <input type="checkbox"/> Trésor | <input type="checkbox"/> Macrorestes |
| <input type="checkbox"/> Monnaie | <input type="checkbox"/> Analyse de céramiques |
| <input type="checkbox"/> Verre | <input type="checkbox"/> Analyse de métaux |
| <input type="checkbox"/> Mosaïque | <input type="checkbox"/> Acquisition de données |
| <input type="checkbox"/> Peinture | <input type="checkbox"/> Numismatique |
| <input type="checkbox"/> Sculpture | <input type="checkbox"/> Conservation |
| <input type="checkbox"/> Inscription | <input type="checkbox"/> Restauration |
| <input type="checkbox"/> Autre : | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : étude documentaire / infogrammétrie |

Générique de l'opération

Intervenants phase préparatoire et suivi administratif

DRAC Rhône-Alpes – Service Régional de l'Archéologie

Le Grenier d'Abondance – 6, quai Saint-Vincent - 69001 – Lyon

Anne LE BOT-HELLY, Conservatrice régionale de l'archéologie

Jean-Pierre LEGENDRE, Conservateur régionale de l'archéologie

Archeodunum SAS

500, rue Juliette Récamier - 69970 – Chaponnay

Isabelle PARRON, Directrice générale

Emmanuelle BOISSARD, Responsable pôle bâti

Intervenants techniques et scientifiques

Equipe de fouille :

Quentin ROCHET, responsable d'opération

Logistique

Jean-Michel BONNON

Prestataire infogrammétrie

Olivier VEISSIÈRE – Patrimoine numérique

Intervenants post-fouille

Quentin ROCHET – coordination, étude documentaire, rédaction

Mise en forme du rapport

Sandrine SWAL

Nous remercions Emmanuelle BOISSARD pour ses conseils avisés.

Notice scientifique

Auteur : Quentin ROCHET (Archeodunum)

Responsable d'opération : Quentin ROCHET (Archeodunum)

Nature de l'opération : Étude archéologique préalable

Couverture géographique : Rhône-Alpes - Drôme - Livron-sur-Drôme

Code INSEE de la commune : 26165

Mots clés du thésaurus : bas Moyen Age ; temps modernes ; édifice religieux

Chronologie : XV^e - XVII^e siècle

Keywords : Middle Ages ; Modern Times ; religious building

Titre : Livron-sur-Drôme

Sous-titre : Collégiale Saint Prix

La collégiale Saint-Prix est érigée à la fin du XV^e siècle et dépend du chapitre cathédral Saint-Apollinaire. Elle est sac-cagée durant les guerres de religion puis, après quelques réfections, fait office d'église paroissiale jusqu'à son abandon en 1662.

Les vestiges conservés en élévation se limitent au chœur gothique et à une chapelle au nord. La collégiale présente un chevet plat orné d'un triplet aux baies voûtées en plein-cintre sous lequel subsiste le négatif d'un autel. Les murs gouttereaux du chœur sont ouverts chacun d'une unique baie, couverte en berceau brisé au nord. Le chœur comprend quatre piles sur lesquelles retombait la voûte d'ogives. On notera la conservation des chapiteaux accolés au mur de chevet et l'aspect monumental des piles de l'arc triomphal. Les murs du chœur conservent également des fragments d'enduits peints participant d'une unique phase et présentant plusieurs motifs : faux appareils, frise de colonnette, éléments figuratifs en tableau.

Une extension au nord, postérieure à l'érection de la nef, forme une chapelle, ou peut-être le bras nord d'un transept aujourd'hui détruit. Une chapelle axiale, à chevet plat et voûtée en berceau lui est accolée, dont les murs ne subsistent pas en élévation.

Extension géographique des vestiges : L'observation effectuée dans une sépulture dans le chœur permet d'affirmer la conservation importante des vestiges en sous-sol, dans le chœur, mais très probablement aussi sur l'emprise totale de l'église. Les vestiges de la collégiale Saint-Prix sont par ailleurs situés sur un secteur archéologiquement dense. À l'ouest s'élèvent les vestiges de la maison consulaire du XV^e siècle et à proximité les vestiges d'enceintes fortifiées modernes. La présence de vestiges liés aux autres bâtiments associés à la collégiale (cloître, habitations des clercs, etc.) est également envisageable sur l'emprise du cimetière et du parking le jouxtant.



Copie du Cahier des charges scientifique pour une étude archéologique préalable



PRÉFET DE LA RÉGION RHÔNE-ALPES

<p>Direction régionale des affaires culturelles Service régional de l'archéologie 6 quai Saint-Vincent 69283 LYON CEDEX 01 Tél : 04 72 00 44 50</p>	<p style="text-align: center;">CAHIER DES CHARGES SCIENTIFIQUE POUR UNE ETUDE ARCHEOLOGIQUE PREALABLE</p> <p style="text-align: center;">Drôme. LIVRON-sur-DRÔME Ruines dans le cimetière de la collégiale Saint-Prix</p>
---	--

Localisation

Département : **DRÔME**

Commune : **LIVRON-sur-DRÔME**

Lieu-dit : **ruines de la Collégiale de Saint-Prix, dans l'actuel cimetière communal**

Réf. cadastre :

Section : **B**

Parcelles cadastrales : **1335**

Protection : **MHIS du 13-07-1926**

Propriétaire : **Commune**

Contact : **Guillaume VENEL, adjoint délégué**

Passage en CIRA Centre-est : **13-14 janvier 2015**

1 - Historique.

Les villes de Livron et de Loriol sont situées face à face, à une vingtaine de km au sud de Valence, à la confluence de la Drôme et du Rhône. Toutes deux sont dominées par les ruines de châteaux et tiennent ainsi le débouché de la vallée de la Drôme dans celle plus vaste du Rhône. Ces châteaux sont implantés sur un relief calcaire (Hauterivien), entaillé par la Drôme et son cône de déjection. La présence d'*oppida* sur ces promontoires n'est pas à exclure. Les deux sites fortifiés dominent les bourgs qui se sont développés à leurs pieds dans la plaine rhodanienne.

L'occupation antique de la plaine est attestée par la présence de *villae*, des vestiges en remploi et par le tracé d'un parcellaire pérennisé dans les axes de circulation. La voie domitienne qui traverse Livron et Loriol subsiste en partie dans le tracé de l'ancienne R.N. 7. La nature du franchissement de la Drôme n'est pas connue (gué en été et bac en hiver ?), mais un pont de pierre est emporté au XIV^e siècle.

Mais si les vestiges sont nombreux dans la plaine de Livron, ils concernent essentiellement des points de découvertes de mobilier gallo-romain, issus de prospections diverses sans qu'aucun site n'ait été jusqu'ici fouillé ou reconnu.

La collégiale Saint-Prix de Livron.

La collégiale Saint-Prix est située dans l'actuel cimetière qui fait suite à une aire funéraire plus ancienne, puisqu'elle assurait un statut de paroissiale. Il ne reste aujourd'hui que les ruines d'un édifice gothique.

Consacré en 1493, elle dépendait de par son statut de Collégiale du chapitre de la cathédrale Saint-Apollinaire de Valence. Elle était desservie par des membres de ce chapitre. Fin XV^e-début XVI^e siècle, le collège, outre le curé desservant, comprenait 11 prêtres chorières et 6 clercs qui étaient essentiellement affectés au service des fondations privées. On y célébrait alors 2 messes solennelles quotidiennes.

Les dîmes appartenait à l'évêque de Valence. Ce prélat dont les droits sur cette terre furent confisqués en 1157 par les empereurs germaniques et qui confirma en 1429 les franchises municipales, était également seigneur temporel de Livron. Le château de l'évêque, mentionné depuis 1157, barre le promontoire qui domine et commande le gué sur la Drôme. Reconnu à l'évêque par l'empereur Frédérique-Barberousse, celui-ci sera seigneur de Livron jusqu'en 1789. La collégiale se situe sous et à proximité immédiate du château.

L'édifice fut occupé par les troupes réformées dès le début du conflit (1562) et a du subir comme nombres d'édifice de la vallée du Rhône de nombreux dommages tout au long de ces guerres. Rendue au culte catholique, elle est en partie brûlée en 1568. Elle restera néanmoins affectée au culte jusqu'en 1632, date à laquelle le culte se déplace dans le vieux village.

Elle est dédiée à Saint-Prix, un évêque de Clermont mort en 674. Les reliques de ce saint renommé pour soulager les personnes impotentes des bras et des jambes sont conservés depuis 1278 dans le prieuré qui lui est dédié dans la vallée de Montormency (Val d'Oise).

Documentation disponible

Bibliographie.

- BRUN-DURAND. - Dictionnaire topographique....., 1973, p 198-199.
COURIOL (J.-N.). - *100 sorties pédagogiques dans la Drôme. Regards sur le Patrimoine départemental*, CDDP de la Drôme, 1998. voir note 6 p. 159.
GOY (M.). - *Le château de Livron (26), rapport d'évaluation archéologique*, Inrap, février 2001.
BERNARD (J.-P.). - *Haut-Livron... à la découverte de son patrimoine*, coll. Village perché, Val de Drôme, Office de tourisme de Livron, s.d., p. 14.

2 - Descriptif des bâtiments actuels.

Etat des lieux.

Il s'agit de ruines (2 pièces dont une qui était voûtée d'ogives + adjonctions) largement ouvertes sur le cimetière actuel. Des tombes anciennes sont venues s'encaster dans les ruines de l'édifice.

3 - Objectifs de l'étude préalable d'archéologie

3 – 1. L'aspect historique est à mettre dans un premier temps de côté.

Mais une étude documentaire préalable sera nécessaire pour l'analyse planimétrique du site dans son ensemble. Elle se limitera au récolement des plans anciens en vue de leur numérisation, de leur géo-référencement et de leur intégration dans un système d'information géographique.

3 - 2. L'étude archéologique portera sur le bâti conservé en élévation (ou au sol) afin de mieux comprendre sa morphologie, sa fonction, son décor, sa chronologie relative et ses éventuelles fonctions liturgiques et/ou funéraires, antérieures à l'installation du cimetière actuel.

Elle s'articulera autour de plusieurs axes qui ne pourront pas, dans ce cadre, être étudiés exhaustivement mais qui permettront d'amorcer la réflexion future et d'attirer l'attention pour les projets de mise en valeur. Pour cela, il conviendra :

- de retrouver son plan (traces de maçonneries entre les tombes) et de localiser et d'identifier sur le terrain les vestiges constituant les différents éléments de cette église (nef, chapelles.....)
- d'en définir les fonctions (choeur des chanoines, chapelles funéraires, partie réservée à la paroisse.....).
- de retracer l'évolution architecturale depuis sa construction jusqu'à son abandon.
- L'évolution sera à comprendre chronologiquement. Dans ce cadre une étude des lambeaux d'enduits encore en place est à prévoir.

3.- 3. Méthodologie.

3.- 3. 1. Le relevé micro-topographique géo-référencé de l'ensemble du site, collégiale comprise, servira de base à cette étude archéologique d'une part et pour l'interprétation planimétrique des différents états de l'édifice d'autre part. Il devra également servir aux futurs travaux de valorisation ou d'entretien qui seront réalisés à l'issu.

Pour la collégiale, l'attention sera portée sur les épaisseurs de murs à retrouver, les angles à dégager dans le cimetière.... avec une grille de lecture archéologique qui mette en évidence toutes les anomalies et qui permettra de proposer des chronologies relatives.

- Par ailleurs le cadastre ancien et tout autres fonds cartographiques anciens devront être recherchés, numérisés, géo-référencés et recalés sur le cadastre actuel en vue de restituer la chronologie du site par le jeu de plans habituel en cartographie régressive. Le relevé micro-topographique du site (le plus récent donc), devra être replacé dans ce système d'information géographique afin de corriger les erreurs des relevés antérieurs et alimenter les hypothèses de restitution des états médiévaux de la collégiale.

3.- 3. 2. Les relevés numériques des élévations serviront de support à l'analyse archéologique du bâti, sans «pierre à pierre» manuel. La commande d'archéologie du bâti devra d'ailleurs se limiter aux seules maçonneries accessibles, en l'état, sans sondage ni nettoyage préalable, mais avec prélèvement d'échantillons de mortier, de matériaux et de bois d'oeuvre pour analyses, si ces derniers sont conservés et accessibles.

Toutes les élévations feront l'objet d'une analyse du bâti par le biais d'unités d'enregistrement reportées sur plans, coupes et élévations avant d'être rassemblées dans un diagramme stratigraphique en vue d'établir la chronologie relative du bâtiment. Il s'agira notamment de restituer l'état d'origine dans ses volumes et d'en préciser l'évolution architecturale jusqu'à son abandon final, chaque état devant être replacé dans son contexte topographique et historique propre (sous réserve que ces derniers soient bien documentés).

3.- 3. 4. Pas de sondages au sol à prévoir.

3.- 3. 5 Un inventaire précis d'éventuels éléments sculptés employés dans les habitations des environs avec leur localisation actuelle, proposition de localisation dans la collégiale, leur description et leur état sanitaire serait à prévoir.

4 - Qualification du responsable d'opération et de l'équipe d'intervention

Responsable d'opération

Dans son projet d'intervention, l'opérateur pourra proposer le nom du responsable scientifique de l'opération. Un *curriculum vitae* détaillé devra être joint.

Le Préfet de région autorisera le responsable scientifique désigné de l'opération après avoir recueilli l'avis de la CIRA.

Il s'agira d'un archéologue médiéviste spécialisé en archéologie du bâti du Moyen Age qui devra disposer de bonnes connaissances tant en archéologie religieuse que sur la mise en œuvre des matériaux.

Equipe de fouille

Le projet devra en outre indiquer :

- le nombre de spécialistes et leurs compétences (étude du bâti existant, étude des bois de charpente...)
- le nombre de techniciens de fouille et leurs compétences particulières, le cas échéant.

Principes méthodologiques

Le projet d'exécution devra :

- décrire la méthodologie choisie pour cette opération et les moyens techniques adaptés (échafaudages, enlèvement des enduits, nature du relevé pierre à pierre)
- fournir le mode d'enregistrement des données qui sera utilisé et le détail de leur mise en œuvre
- prévoir un plan détaillé du site (bâtiment conservé, puits et autres, environnement...) et des coupes.

Analyses et travaux en laboratoire

Le projet d'opération archéologique décrira précisément la méthodologie et les moyens retenus pour la mise en œuvre des analyses et des travaux en laboratoire spécifiques à l'intervention (prélèvement de bois éventuel pour les analyses dendrochronologiques, analyses de mortiers, identification des matériaux...).

Mise en forme des données

La phase de mise en forme des données consistera à traiter, inventorier, analyser puis mettre en forme les données de terrain afin de rédiger un rapport final de synthèse. Il sera rédigé en français.

Le rapport final sera remis en 5 exemplaires, dont un non broché.

Le rapport respectera le même type de normes de contenu et de présentation que celui retenu pour les rapports d'opérations d'archéologie préventive définies par l'arrêté du 27 septembre 2004, publié au J.O. du 14 octobre 2004.

Le rapport comprend, outre la page de titre, les trois sections suivantes :

- La première section rassemble, sous forme de fiches, de notices et de documents, les données administratives, techniques et scientifiques caractérisant l'opération. On y trouvera, en particulier, une notice scientifique résumant les principaux résultats de l'opération, destinée au bilan scientifique régional.
- La deuxième section décrit en détail l'opération et ses résultats. Les illustrations comprendront notamment un plan de la maison forte avec les phasages chronologiques.
- La troisième section regroupe les inventaires techniques, et notamment l'inventaire technique et systématique du mobilier archéologique, ordonné par catégorie, par unité d'enregistrement et par parcelle cadastrale, sous forme de listes ou de tableaux.

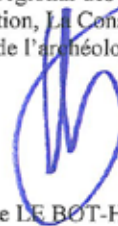
A la remise du rapport et, au plus tard à l'expiration d'un délai de trois mois à l'issue de l'opération de terrain, le mobilier est remis à l'Etat.

La documentation scientifique et le mobilier issus de l'opération archéologique seront provisoirement déposés auprès du service de l'Etat. Ils respecteront les mêmes normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement que celles définies pour l'archéologie préventive (arrêté du 16 septembre 2004).

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires.

Lyon, le 2 - FEV. 2015

P/Le Directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation, La Conservatrice régionale
de l'archéologie



Anne LE BOT-HELLY

Extrait du Projet Scientifique et Technique d'Intervention

ARCHEODUNUM
INVESTIGATIONS ARCHÉOLOGIQUES

Dossier 2015_05_28_eb / 4 juin 2015

Mémoire justificatif

Étude préalable d'archéologie des ruines de la collégiale Saint-Prix, à Livron-sur-Drôme.



Maître d'Ouvrage

Mairie de Livron-sur-Drôme
90 avenue Joseph Combier
26250 LIVRON-SUR-DRÔME



Opérateur archéologique

ARCHEODUNUM SAS
500 rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

Dossier suivi par :
Emmanuelle BOISSARD
Responsable du pôle bâti, Agence de Lyon
e.boissard@archeodunum.fr
06 88 09 01 55

Archeodunum SAS
Agence de LYON

500, rue Juliette Récamier
69970 CHAPONNAY

Tel. +33(0)4 72 89 40 53
Fax +33(0)4 72 89 54 04

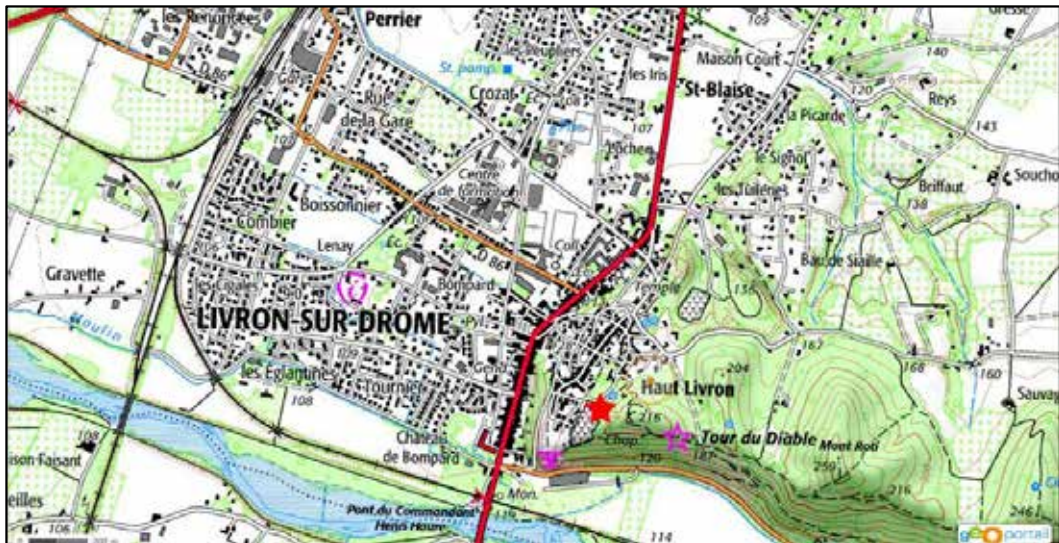


Fig. 1. Carte de localisation du site (source Géoportail).



Fig. 2. Localisation du site sur le plan cadastral (source Géoportail).

PARTIE B – PROTOCOLE SCIENTIFIQUE D'INTERVENTION : OBJECTIFS, STRATÉGIE ET MÉTHODOLOGIE

1. Contexte de l'étude archéologique préventive

Certains éléments des paragraphes suivants sont directement reproduits du cahier des charges scientifique pour une étude préalable d'archéologie.

1.1 Contexte archéologique général

Les villes de Livron et de Loriol sont situées face à face, à une vingtaine de km au sud de Valence, à la confluence de la Drôme et du Rhône. Toutes deux sont dominées par les ruines de châteaux et tiennent ainsi le débouché de la vallée de la Drôme dans celle plus vaste du Rhône. Ces châteaux sont implantés sur un relief calcaire (Hauterivien), entaillé par la Drôme et son cône de déjection. La présence d'*oppida* sur ces promontoires n'est pas à exclure. Les deux sites fortifiés dominent les bourgs qui se sont développés à leurs pieds dans la plaine rhodanienne.

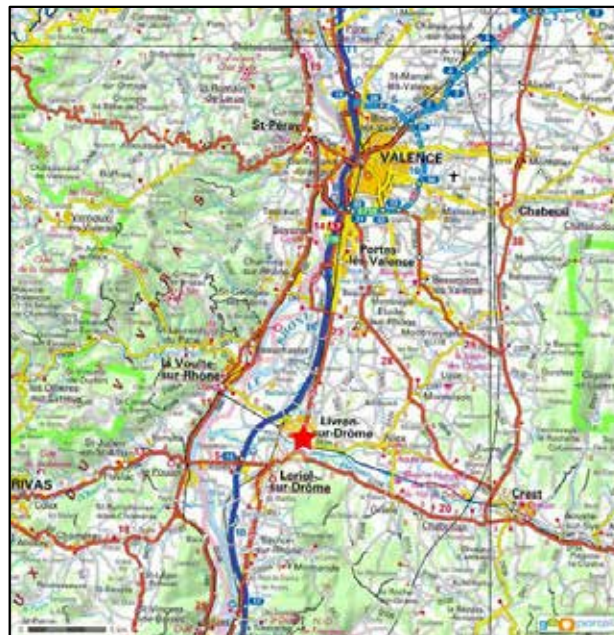


Fig. 3. Carte de localisation générale (source Géoportail).

L'occupation antique de la plaine est attestée par la présence de *villae*, des vestiges en remplois et par le tracé d'un parcellaire pérennisé dans les axes de circulation. La voie domitienne qui traverse Livron et Loriol subsiste en partie dans le tracé de l'ancienne R.N. 7. La nature du franchissement de la Drôme n'est pas connue (gué en été et bac en hiver ?), mais un pont de pierre est emporté au XIV^e siècle.

Mais si les vestiges sont nombreux dans la plaine de Livron, ils concernent essentiellement des points de découvertes de mobilier gallo-romain, issus de prospections diverses sans qu'aucun site n'ait été jusqu'ici fouillé ou reconnu.

1.2 Contexte historique général

La première mention de Livron est attestée dès 1113. En 1157, la possession du château est reconnue à l'évêque de Valence par l'empereur Frédéric Barberousse.

En 1304, les habitants du bourg, dont la population s'est accrue, se voient accorder une charte de franchise. A la fin du XIV^e siècle, Livron est dotée de fortifications. Comme tout le Dauphiné, la ville passe au royaume de France.

Une nouvelle enceinte est édiflée au XVI^e siècle pour répondre à l'expansion territoriale du bourg.



Fig. 4. Emprise approximative du bourg au XVI^e siècle et localisation du site (source Géoportail).

Livron, bastion protestant, est assiégée à plusieurs reprises par les troupes de Henri III en 1574-1575. Louis XIII et Richelieu ordonnent la démolition de son enceinte en 1623.

La ville poursuivra son essor et son développement à partir du milieu du XVIII^e siècle, le centre se déplaçant progressivement en contrebas, au plus proche de la Drôme et de la Grande Route Royale, actuelle RN 7.

1.3 La collégiale Saint-Prix de Livron

La collégiale Saint-Prix est située dans l'actuel cimetière qui fait suite à une aire funéraire plus ancienne, puisqu'elle assurait un statut de paroissiale. Il ne reste aujourd'hui que les ruines d'un édifice gothique.



Fig. 5. Vue aérienne du site : les ruines dans l'actuel cimetière (source Géoportail).

Consacrée en 1493, la collégiale dépendait de par son statut du chapitre de la cathédrale Saint-Apollinaire de Valence et était desservie par des membres de ce chapitre. Fin XV^e-début XVI^e siècle, le collège, outre le curé desservant, comprenait 11 prêtres choriens et 6 clercs qui étaient essentiellement affectés au service des fondations privées. On y célébrait alors 2 messes solennelles quotidiennes.

Les dîmes appartenaient à l'évêque de Valence. Ce prélat fut seigneur temporel de Livron jusqu'en 1789. Il possédait le château barrant le promontoire qui domine et commande le gué sur la Drôme, mentionné depuis 1157. La collégiale se situe sous et à proximité immédiate du château.

L'édifice fut occupé par les troupes réformées dès le début du conflit en 1562 et a dû subir comme nombre d'édifices de la vallée du Rhône de nombreux dommages tout au long de ces guerres. Rendue au culte catholique, elle est en partie brûlée en 1568. Elle restera néanmoins affectée au culte jusqu'en 1632, date à laquelle le culte se déplace dans le vieux village.

L'église est dédiée à Saint-Prix, un évêque de Clermont mort en 674. Les reliques de ce saint renommé pour soulager les personnes impotentes des bras et des jambes sont conservées depuis 1278 dans le prieuré qui lui est dédié dans la vallée de Montormency (Val d'Oise).

Documentation disponible - Bibliographie

- BRUN-DURAND. *Dictionnaire topographique...* , 1973, p 198-199.
- COURIOL (J.-N.). 100 sorties pédagogiques dans la Drôme. Regards sur le Patrimoine départemental, CDDP de la Drôme, 1998. Voir note 6 p. 159.
- GOY (M.). *Le château de Livron (26)*, Rapport d'évaluation archéologique, Inrap, février 2001.
- BERNARD (J.-P.). *Haut-Livron ... à la découverte de son patrimoine*, coll. Village perché, Val de Drôme, Office de tourisme de Livron, s.d., p. 14.

2. Rappel des objectifs de l'étude

Nous reprenons ici les éléments du cahier des charges scientifique pour une étude préalable d'archéologie.

Le site consiste en des ruines correspondant aux élévations de la partie orientale de la collégiale : on y reconnaît un chevet plat, l'emprise possible du transept, et un espace accolé au nord (chapelle, sacristie... ?). L'emprise au sol est occupée par le cimetière.



Fig. 6. Vue générale des ruines depuis le sud-ouest (cl. O. Veissière).

L'étude préalable d'archéologie s'attachera à :

- **réaliser une étude documentaire préalable**, limitée au récolement des plans anciens en vue de leur numérisation, de leur géo-référencement et de leur intégration dans un système d'information géographique.
- **réaliser une étude archéologique du bâti conservé en élévation**, afin de mieux comprendre sa morphologie, sa fonction, son décor, sa chronologie relative

et ses éventuelles fonctions liturgiques et/ou funéraires, antérieures à l'installation du cimetière actuel.

Il conviendra notamment, dans la mesure de cette étude préalable, d'amorcer la réflexion sur les points suivants :

- **retrouver le plan de l'édifice** (traces de maçonneries entre les tombes) et de localiser et d'identifier sur le terrain, les vestiges constituant les différents éléments de cette église (nef, chapelles...),
- **définir les fonctions des différents espaces** (chœur des chanoines, chapelles funéraires, partie réservée à la paroisse...),
- **retracer l'évolution architecturale** depuis sa construction jusqu'à son abandon.

L'évolution sera à comprendre chronologiquement. Dans ce cadre, une **étude des lambeaux d'enduits** encore en place est à prévoir.

3. Acquisition des données

L'étude préalable d'archéologie comprendra trois volets :

- 1) Un **relevé lasergrammétrique** des élévations et abords proches, ainsi qu'une campagne de prises de vue photographiques des élévations en vue de produire des orthoplans ;
- 2) Une étude documentaire ;
- 3) Une étude archéologique du bâti.

Phase préparatoire : dévégétalisation

Comme il a été évoqué lors de la visite du site, la tenue des objectifs de la mission d'étude archéologique préalable, et tout particulièrement la qualité des données acquises et restituées, dépendent indubitablement d'une **dévégétalisation des ruines et des abords proches** (extérieurs du site au nord et à l'est du mur de clôture).

Ainsi, *a contrario* de l'article 3.2. du cahier des charges scientifique pour une étude préalable d'archéologie mentionnant qu'il ne sera procédé à aucun « nettoyage préalable », il nous paraît nécessaire d'assurer une lisibilité minimale des élévations.

Il a donc été convenu avec Monsieur Miraillet qu'une **dévégétalisation en amont de toute intervention de terrain** pourra être réalisée par les services techniques de la ville. Il va de soi, comme cela a été évoqué, qu'une attention toute particulière guidera et bornera cette dévégétalisation afin de ne mettre aucun élément de la structure ruinée en péril. Monsieur Miraillet a par ailleurs souligné que cette dévégétalisation est déjà réalisée tous les 2 à 3 ans.



Fig. 7 et 8. Vue des parements internes et externes envahis par la végétation.

3.1 Le relevé lasergrammétrique des élévations

Compte tenu de la dévégétalisation envisagée, de l'état ruiné de la collégiale, et des attentes de relevés et de documentation métrique nécessaires à l'étude archéologique préalable, il a été décidé de procéder à un relevé lasergrammétrique des élévations et abords proches. Afin de pouvoir bénéficier d'une lecture la plus exhaustive possible pour l'étude scientifique, ce relevé sera étendu à la maison consulaire. De même que pour les ruines de la collégiale, il a été convenu avec Monsieur Miraillet, que les espaces intérieurs de la maison consulaire pourraient être libérés de toute végétation, en respectant les mêmes précautions de mise en œuvre que pour la collégiale.

Cette approche de relevé lasergrammétrique permettra alors de disposer d'une **archive numérique 3D haute définition des ruines et structures en élévation**, et de disposer de l'ensemble des données métriques indispensables à la constitution de la documentation. De plus, bénéficiant par cette méthode de relevé, de l'archive 3D des structures (plus-values technique et financière), cette approche permettra d'aller au plus loin dans la lecture et analyse de ces structures.

Le relevé lasergrammétrique sera mis en œuvre afin de disposer d'une couverture de résolution spatiale (distance de point à point) de l'ordre de 3 à 5 mm. L'ensemble des prises de vues lasergrammétriques (stations) sera réalisé depuis le sol en s'attachant à s'affranchir au maximum des masques de numérisation. Les relevés seront rattachés par

GPS au système de coordonnées en vigueur, à savoir le système RGF93 CC45, de nivellement I.G.N. 69.

Le **relevé lasergrammétrique géo-référencé de l'emprise totale du site sera réalisé en lieu et place du relevé micro-topographique** préconisé par le cahier des charges. Il permettra d'obtenir toutes les informations demandées pour l'interprétation planimétrique du site, les épaisseurs de murs à retrouver, les anomalies et chronologies relatives...

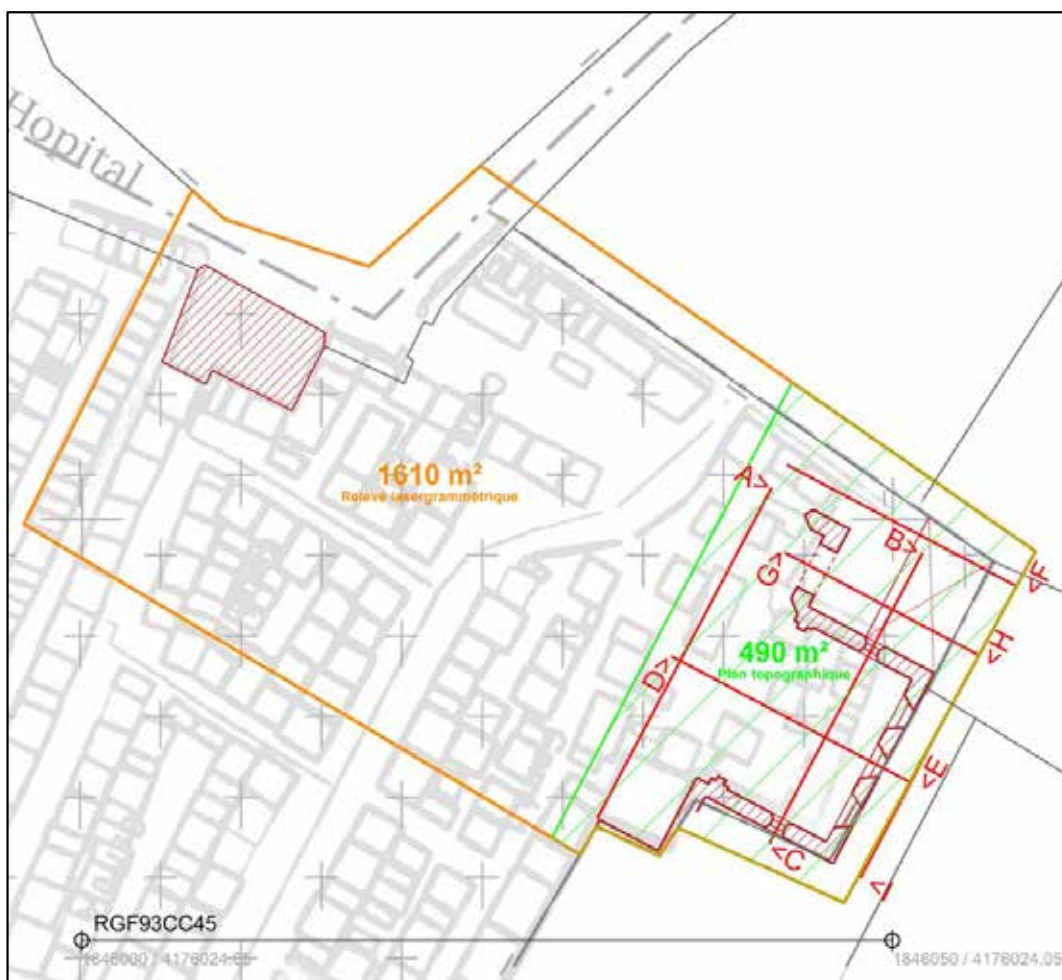


Fig. 9. Emprises des relevés et plans de projection des orthophotoplans.

Conjointement, une prise de vue photographique sera réalisée sur les élévations de la collégiale afin de produire les orthophotoplans, pour un pixel restitué de 2.5 mm. La production et la géométrie des orthophotoplans sont appuyées et contrôlées sur les données lasergrammétriques afin de bénéficier de données conformes. La production de géométrie par corrélation dense est donc proscrite de tout processus.

Le relevé lasergrammétrique couvre une surface d'environ 1610 m² (**Fig. 9**, emprise orange). Le plan topographique couvre une surface d'environ 490 m² (**Fig. 9**, emprise

verte), son échelle de restitution est le 1/50ème avec une équidistance des courbes de niveaux de 5 cm. Les orthophotoplans (coupe et élévation) au nombre de 9 (Fig. 9, A à H), sont restitués à une échelle du 1/20ème pour une taille de pixel de 2.5 mm.

La totalité des traitements respecte les règles de l'art.



Fig. 10. Exemple de relevés lasergrammétrique et photogrammétrique (château de Barbezieux – 16) (Source : O. Veissière).

3.2 L'étude documentaire préalable

Un chargé d'étude documentaire aura pour mission de répertorier et collecter la documentation graphique ancienne et récente existante, issue de fonds publics ou privés, concernant ce bâtiment et son environnement immédiat. Une recherche dans les archives départementales et (si besoin) nationales sera effectuée. Par ailleurs, une enquête sera réalisée auprès de l'association locale des Amis du Vieux Livron afin de déterminer si elle possède des archives susceptibles d'éclairer l'histoire de ce bâtiment.

La synthèse de cette étude documentaire sera confrontée aux données acquises sur le terrain afin de retrouver le plan de l'édifice, d'identifier les fonctions des espaces et de retracer l'évolution architecturale.

3.3 L'étude archéologique du bâti

Les relevés numériques des élévations issus des relevés lasergrammétrique et photogrammétrique serviront de support à l'étude archéologique du bâti. À cette fin, ces documents feront l'objet d'un tirage à l'échelle 1/20e ou 1/50e selon les éléments concernés et le format jugé le plus pertinent.

L'étude archéologique du bâti se limitera cependant aux seules maçonneries accessibles.

Phase de terrain : méthodologie générale

L'opération de terrain se déroulera selon les méthodes de l'archéologie du bâti, suivant un protocole adapté aux travaux effectués et aux objectifs fixés pour l'étude :

- Seront vérifiées les liaisons verticales et horizontales entre les différents éléments de chacune des élévations concernées afin d'établir la **chronologie relative des différentes maçonneries**.
- La qualité des **matériaux de construction** sera notée sur l'ensemble des élévations concernées (nature des pierres, technique d'appareillage, traces de taille, indices de emploi ; nature du mortier ; nature des enduits...).
- Une attention particulière sera portée aux **aménagements et modifications d'ouvertures**, susceptibles de renseigner l'organisation ancienne de cet espace. Les indices se rapportant à d'éventuels **organes de circulation** disparus seront recherchés, documentés et analysés, de même que tous les éléments pouvant apporter des informations sur les **reprises, restaurations...** Il sera procédé systématiquement à la mise en relation des données acquises sur les différents parements afin d'appréhender les différentes phases d'évolution de la construction.
- Les **enduits anciens et décors peints** seront photographiés, décrits et localisés sur un relevé général. L'**analyse stratigraphique des revêtements** sera intégrée à la réflexion générale sur l'évolution de l'édifice.
- Il sera également procédé à la photographie et à la localisation des trous de boulins et de toutes autres structures en creux.
- Les éléments sculptés, marques lapidaires, graffitis et tout autre élément remarquable seront photographiés et documentés.



Fig. 11 et 12. Détail des matériaux et traces de mise en œuvre.



Fig. 13. Vestige d'enduit peint : bandeau bicolore.

Mode d'enregistrement des données : la documentation de terrain

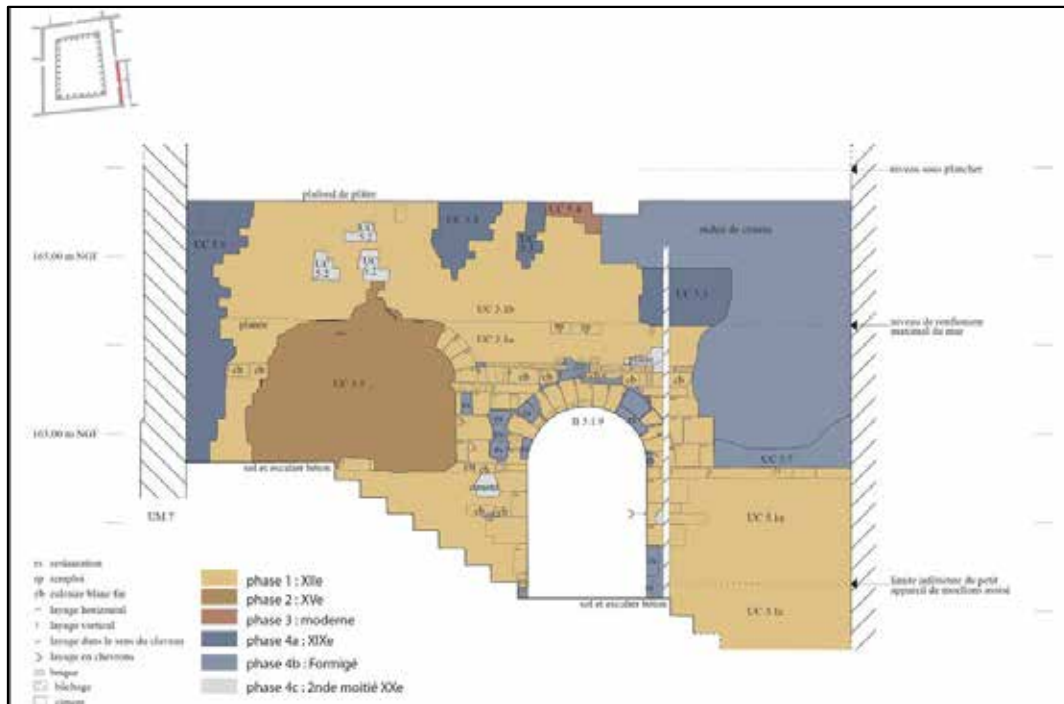


Fig. 14. Exemple de relevé – Vienne (38). Cloître Saint-André-le-Bas.

L'ensemble des données disponibles sera renseigné sur les relevés issus de la numérisation 3D :

- Détermination visuelle de la nature des matériaux (pierre de taille, moellons, mortiers...), identification des réemplois et éléments de restauration;
- Enregistrement des traces liées aux différents chantiers de construction et réfection (marques lapidaires, traces d'outils, traces d'échafaudage...);
- Repérage des zones d'enduits, y compris indications stratigraphiques;
- Délimitation des différentes unités de constructions, phasage chronologique des élévations : identification des maçonneries originelles, des modifications successives liées à l'évolution de l'édifice et des éléments de restauration.

Les éventuels prélèvements effectués pour analyse seront également reportés sur ces relevés, avec l'identifiant qui sera envoyé au laboratoire d'analyse.

Ces relevés seront accompagnés d'une documentation écrite (fiches Unité Murale, Unité de Construction, Élément sculpté, Enduit peint...) destinée à l'enregistrement stratigraphique systématique de l'ensemble des données. Des clichés photographiques systématiques seront réalisés tout au long de l'intervention.

Des relevés complémentaires manuels pourront être réalisés pour les peintures murales à l'échelle pertinente 1/1^e.

Les relevés de détails seront reportés sur les relevés généraux, l'ensemble étant recadré dans un système topographique rattaché au système national.

Prélèvements et analyses en vue de caractérisation

Des prélèvements de mortiers de jointoiment pourront être effectués.

L'étude des mortiers de jointoiment a pour objectif d'apporter des informations en termes de chronologie relative, et de caractériser les modes de construction.

Les prélèvements de mortiers de jointoiment seront donc réalisés en lien avec l'analyse archéologique du bâti, afin de répondre aux problématiques soulevées par l'établissement du phasage chronologique des élévations. Ils seront réalisés par l'équipe archéologique et localisé sur les relevés, en plan et en élévation.

Une étude macroscopique en laboratoire permettra d'élaborer une première typologie. Nécessairement subjective, elle sera réalisée par un seul archéologue spécialiste de ce matériau et en une seule session, sur des prélèvements présentant un état de séchage homogène et sur cassures fraîches. Les échantillons seront observés sous lumière blanche, à l'aide d'une loupe binoculaire à grossissement x10.

Inventaire des éléments sculptés

Un inventaire précis des éventuels éléments sculptés employés dans les habitations des environs avec leur localisation actuelle, une proposition de localisation dans la collégiale, leur description et leur état sanitaire sera prévu.

4. Traitement des données

L'exploitation des données acquises est réalisée par l'opérateur dans ses locaux. Le rapport final se conformera en particulier aux articles 56 à 60 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004, et aux arrêtés des 16 et 27 septembre 2004 précisant les normes de contenu, de fond et de forme du rapport final d'opération (RFO).

L'étude post-fouille se déroulera selon le processus général suivant, en adaptant notre méthodologie à la spécificité du site :

- Transcription informatique de l'enregistrement de terrain, production des listes d'inventaires.
- Analyse macroscopique des prélèvements de mortiers en vue de préciser la chronologie relative de la construction.
- Mise au net des plans et des relevés (topographie, DAO).
- Phasage des structures et rédaction des parties descriptives.
- Élaboration du plan-masse complet de la zone étudiée et des plans synthétiques de phasage permettant la compréhension des informations consignées dans le rapport.
- Recherche historique : synthèse bibliographique, lecture des archives et remise en contexte des données textuelles ; travail comparatif.
- Synthèse : mise en contexte de la fouille, synthèse bibliographique, travail comparatif et mise en perspective des résultats, restitutions axonométriques et évocations du site, sur le modèle de ce qui a été fait pour le couvent des Cordeliers de Montbrison ou l'abbaye de Mazan (**fig. 15**).
- Élaboration du document final de synthèse.

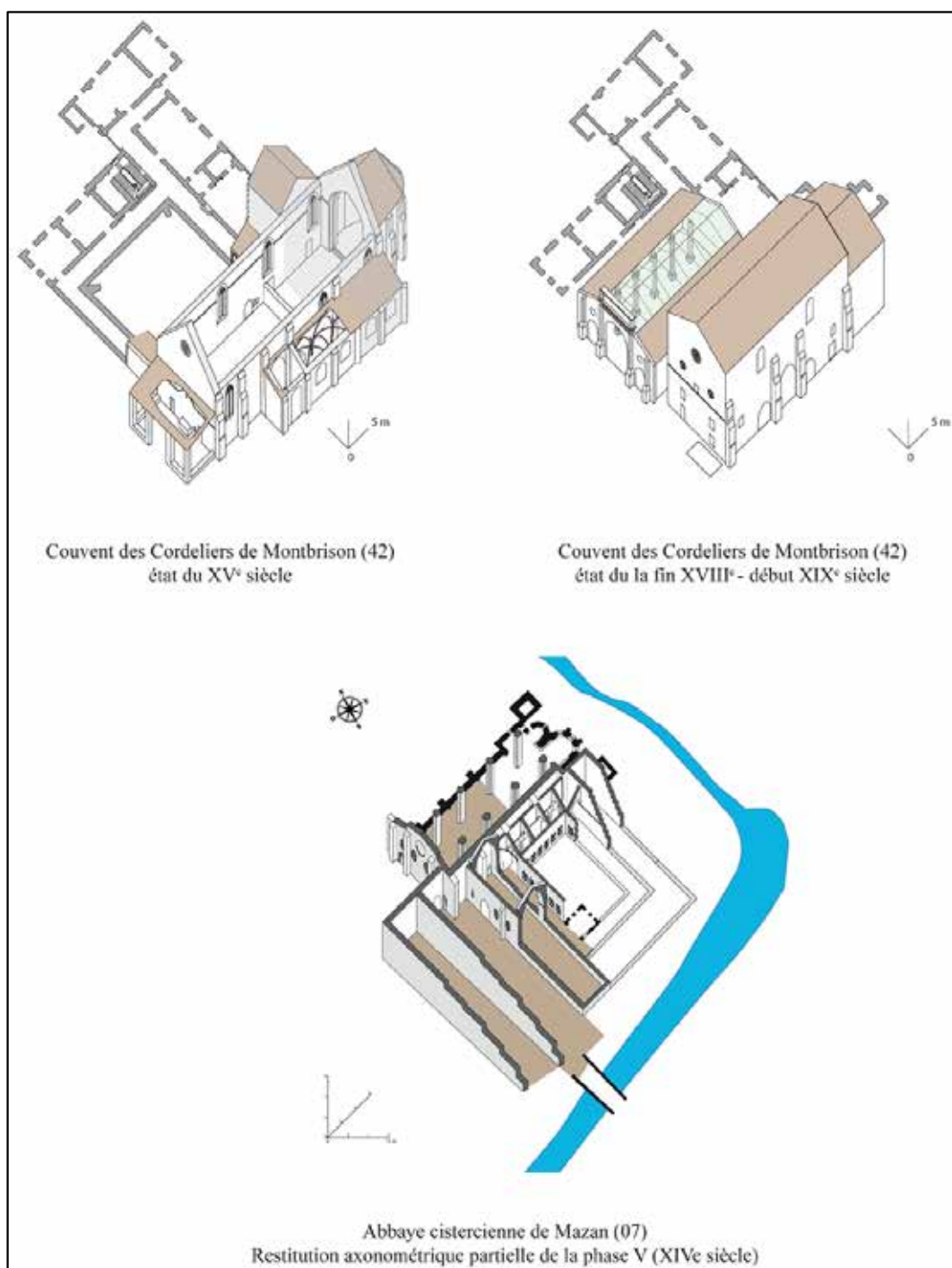


Fig. 15. Exemples de restitutions axonométriques proposées.

Le rapport final comprendra une présentation synthétique des résultats de l'opération. Il s'attachera également à **proposer des pistes de réflexions ultérieures et à souligner les éléments principaux utiles au projet de mise en valeur du site.**

TEXTES ET FIGURES

1. Présentation de l'opération

La ville de Livron-sur-Drôme s'élève à la confluence de la Drôme et du Rhône. Cette position stratégique fût occupée dès le XII^e siècle par un site castral édifié sur le versant de Brézème, à l'origine de l'implantation d'un bourg ancien qui domine l'étendue de la ville actuelle.

C'est sur ce site que fut édifiée la collégiale Saint-Prix, édifice de la fin de l'époque gothique, dont les ruines s'élèvent dans l'actuel cimetière paroissial.

La mairie de Livron-sur-Drôme a manifesté la volonté de sauvegarder ce patrimoine par des travaux de consolidation et de mise en valeur, en accord avec la Direction régionale des Affaires culturelles, qui a émis un cahier des charges pour une étude archéologique préalable à ces interventions.

1.1 Contexte historique et archéologique

Les villes de Livron et de Loriol sont situées face à face, à une vingtaine de kilomètres au sud de Valence, à la confluence de la Drôme et du Rhône. Toutes deux sont dominées par les ruines de châteaux et tiennent ainsi le débouché de la vallée de la Drôme dans celle plus vaste du Rhône. Ces châteaux sont implantés sur un relief calcaire (Hauterivien), entaillé par la Drôme et son cône de déjection. La présence d'*oppida* sur ces promontoires n'est pas à exclure. Les deux sites fortifiés dominent les bourgs qui se sont développés à leurs pieds dans la plaine rhodanienne.

L'occupation antique de la plaine est attestée par la présence de *villae*, de vestiges en remplois et par le tracé d'un parcellaire pérennisé dans les axes de circulation. La voie domitienne qui traverse Livron et Loriol subsiste en partie dans le tracé de l'ancienne R.N. 7. La nature du franchissement de la Drôme n'est pas connue (gué en été et bac en hiver ?), mais un pont de pierre est emporté au XIV^e siècle.

Mais si les vestiges sont nombreux dans la plaine de Livron, ils concernent essentiellement des points de découvertes de mobilier gallo-romain, issus de prospections diverses sans qu'aucun site n'ait été jusqu'ici fouillé ou reconnu (Planchon 2010).

La première mention de Livron est attestée dès 1113¹ (Bernard s.d.). En 1157, la possession du château et les privilèges du temporel de l'église de Livron sont reconnus à l'évêque de Valence, Odon de Chaponay, par l'empereur Frédéric 1^{er} Barberousse².

En 1304, les habitants du bourg, dont la population s'est accrue, se voient accorder une charte de franchise. La ville gagne ainsi une autonomie politique, qui se traduit par la suite dans l'institution consulaire. Compris dans les terres des Dauphins, Livron passe à la couronne de France à l'occasion du transport du Dauphiné en 1349. Le bourg est doté d'une première enceinte fortifiée à la fin du XIV^e siècle. L'évêque de Valence est toujours, au XV^e siècle, le seigneur de la ville.

Une nouvelle enceinte est édifiée au XVI^e siècle pour répondre à l'expansion territoriale du bourg. La ville bascule majoritairement dans la réforme au début des guerres de religion. Protégée par ses murailles, la forteresse protestante est assiégée à plusieurs reprises par les troupes royales en 1574-1575 (**Fig. 7**). Les fortifications sont démantelées une première fois en 1581, avant d'être reconstruites en 1590 selon un plan légèrement différent (présence de bastions sur l'enceinte inférieure, **Fig. 7 & 9**). L'enceinte est finalement démolie en 1623 sur ordre de Louis XIII³, de même que le château. Quelques fragments conservés et des anomalies topographiques témoignent encore de son tracé. La peste touche Livron en plusieurs vagues dans les années 1629-1632.

La ville poursuit son essor et son développement à partir du milieu du XVIII^e siècle, le centre se déplaçant progressivement en contrebas, au plus proche de la Drôme et de la Grande Route Royale, actuelle RN 7.

1 Acte du 15 Juin 1113 traitant de la vente d'une terre à l'évêque de Valence, pour lequel, parmi les témoins, est mentionné un « Lambert de Livron ».

2 L'acte en question, daté du 25 novembre 1157, couvre également les autres possessions de l'évêque dans la région dont Loriol et les autres communes voisines.

3 Ordonnance du 16 décembre 1622 au parlement de Grenoble. La destruction de l'enceinte a lieu du 10 janvier au 8 mars 1623 et mobilisera 366 ouvriers (Bernard 1979). Seule une palissade en bois sera érigée par la suite, sur ordre de M. de la Bâtie du Verre, gouverneur de Livron.

1.2 Méthodologie

1.2.1 Le relevé lasergrammétrique des élévations

Compte tenu de l'état ruiné de la collégiale et des attentes de relevés et de documentation métrique nécessaires à l'étude archéologique préalable, il a été procédé à un relevé lasergrammétrique des élévations et abords proches. La dévégétalisation, essentielle à la bonne réalisation de ce relevé, a été prise en charge par les services municipaux. Afin de pouvoir bénéficier d'une lecture la plus exhaustive possible pour l'étude scientifique, ce relevé a été étendu à la maison consulaire.

Le relevé lasergrammétrique géoréférencé de l'emprise totale du site a été réalisé en lieu et place du relevé microtopographique préconisé par le cahier des charges. Il permet d'obtenir toutes les informations demandées pour l'interprétation planimétrique du site, les épaisseurs de murs à retrouver, les anomalies et chronologies relatives, etc. Cette approche permet d'aller au plus loin dans la lecture et l'analyse de ces structures.

Le relevé lasergrammétrique a été mis en œuvre afin de disposer d'une couverture de résolution spatiale (distance de point à point) de l'ordre de 3 à 5 mm. L'ensemble des prises de vues lasergrammétriques (stations) a été réalisé depuis le sol en s'attachant à s'affranchir au maximum des masques de numérisation. Les relevés sont rattachés par GPS au système de coordonnées en vigueur, à savoir le système RGF93 CC45, de nivellement I.G.N. 69.

En outre, cette approche de relevé lasergrammétrique permet ainsi à la commune de bénéficier d'une archive numérique 3D haute définition des ruines et structures en élévation, et de disposer de l'ensemble des données métriques indispensables à un éventuel projet de restauration et de mise en valeur. .

1.2.2 Orthophotoplans

Conjointement, et conformément au cahier des charges émis par le Service régional de l'archéologie, une série de prises de vue photographique a été réalisée sur les élévations de la collégiale afin de produire les orthophotoplans, pour un pixel restitué de 2.5 mm. La production et la géométrie des orthophotoplans sont appuyées et contrôlées sur les données lasergrammétriques afin de bénéficier de données conformes. La production de géométrie par corrélation dense est donc proscrite de tout processus.

Le relevé lasergrammétrique couvre une surface d'environ 1610 m² (**Fig. 10**, emprise orange). Le plan topographique couvre une surface d'environ 490 m² (**Fig. 10**, emprise verte), son échelle de restitution est le 1/50^{ème} avec une équidistance des courbes de niveau de 5 cm. Les orthophotoplans (coupe et élévation) au nombre de 8 (**Fig. 11 A à H**, **Fig. 11 à 18**), sont restitués à une échelle du 1/20^{ème} pour une taille de pixel de 2.5 mm en version numérique, les figures produites dans le cadre du rapport sont présentées à l'échelle 1/50^{ème} ou 1/100^{ème}.

Le relevé lasergrammétrique et les orthophotoplans ont été effectués au mois d'août 2015 par Olivier Veissière – Patrimoine numérique.

1.2.3 L'étude documentaire préalable

La recherche documentaire a eu pour but de répertorier et collecter la documentation graphique ancienne et récente existante, issue de fonds publics ou privés, concernant ce bâtiment et son environnement immédiat. Une recherche dans les archives municipales et départementales a été effectuée. Des échanges ont également eu lieu avec des chercheurs locaux (via la *Revue Dromoise*) afin de déterminer l'existence d'autres archives susceptibles d'éclairer l'histoire de ce bâtiment.

Le cadre de la présente étude ne permettant pas un dépouillement exhaustif des fonds identifiés, des pistes de recherche supplémentaire ont été listées.

1.2.4 L'étude archéologique du bâti

L'étude du bâti a été effectuée par Quentin Rochet, durant la semaine du 7 au 11 septembre 2015.

Les relevés numériques des élévations issus des relevés lasergrammétrique et photogrammétrique ont servi de support à l'étude archéologique du bâti. À cette fin, ces documents ont fait l'objet d'un tirage à l'échelle 1/50^e ou 1/100^e selon les éléments concernés et le format jugé le plus pertinent.

L'opération de terrain s'est déroulée selon les méthodes de l'archéologie du bâti, suivant un protocole adapté aux travaux effectués et aux objectifs fixés pour l'étude :

- Ont été vérifiées les liaisons verticales et horizontales entre les différents éléments de chacune des élévations concernées afin d'établir la chronologie relative des différentes maçonneries.
- La qualité des matériaux de construction a été notée sur l'ensemble des élévations concernées (nature des pierres, technique d'appareillage, traces de taille, indices de remploi ; nature du mortier ; nature des enduits...).
- Une attention particulière a été portée aux aménagements et modifications d'ouvertures, susceptibles de renseigner l'organisation ancienne de cet espace. Les indices se rapportant à d'éventuels organes de circulation disparus seront recherchés, documentés et analysés, de même que tous les éléments pouvant apporter des informations sur les reprises, restaurations... Il a été procédé systématiquement à la mise en relation des données acquises sur les différents parements afin d'appréhender les différentes phases d'évolution de la construction.
- Les enduits anciens et décors peints ont été photographiés, décrits et localisés sur un relevé général. L'analyse stratigraphique des revêtements est intégrée à la réflexion générale sur l'évolution de l'édifice.
- Les éléments sculptés, marques lapidaires et tout autre élément remarquable ont été photographiés et documentés.

L'ensemble des données disponibles a été renseigné sur les relevés issus de la numérisation 3D :

- Détermination visuelle de la nature des matériaux (pierre de taille, moellons, mortiers...), identification des réemplois et éléments de restauration ;
- Enregistrement des traces liées aux différents chantiers de construction et réfection (marques lapidaires, traces d'outils, traces d'échafaudage...) ;
- Repérage des zones d'enduits, y compris indications stratigraphiques ;
- Délimitation des différentes unités de constructions, phasage chronologique des élévations : identification des maçonneries originelles, des modifications successives liées à l'évolution de l'édifice et des éléments de restauration.

Ces relevés sont accompagnés d'une documentation écrite (fiches Unité Murale, Unité de Construction, Élément sculpté, Enduit peint...) destinée à l'enregistrement stratigraphique systématique de l'ensemble des données. Des clichés photographiques systématiques ont été réalisés tout au long de l'intervention.

1.2.5 Traitement des données

L'exploitation des données acquises est réalisée par l'opérateur dans ses locaux. Le rapport final se conforme en particulier aux articles 56 à 60 du décret n° 2004-490 du 3 juin 2004, et aux arrêtés des 16 et 27 septembre 2004 précisant les normes de contenu, de fond et de forme du rapport final d'opération (RFO).

L'étude post-fouille s'est déroulée selon le processus général suivant, en adaptant notre méthodologie à la spécificité du site :

- Transcription informatique de l'enregistrement de terrain, production des listes d'inventaires.
- Mise au net des plans et des relevés (topographie, DAO).
- Phasage des structures et rédaction des parties descriptives.
- Recherche historique : synthèse bibliographique, lecture des archives et remise en contexte des données textuelles ; travail comparatif.
- Synthèse : mise en contexte de la fouille, synthèse bibliographique, travail comparatif et mise en perspective des résultats.
- Élaboration du document final de synthèse.

2. Étude documentaire

2.1 Sources manuscrites

Livron-sur-Drôme bénéficie d'un fonds archivistique important, conservé aux archives municipales. Ce fond comprend notamment les volumes reliés des délibérations consulaires (série BB) et les comptes consulaires (série CC), en série continue depuis le XVI^e siècle⁴.

Ces sources permettent d'appréhender les grandes lignes de l'histoire de la collégiale Saint-Prix. Son érection, vraisemblablement commencée vers 1485 (Bernard 1978), est finie en 1493, lors de sa consécration par D(on)at(us), vicaire de l'évêque de Valence (AM Livron CC 50). En 1540 la collégiale comprend un prêtre avec charge d'âme et un collège composé de onze prêtres choriens et de six clercs (AM Livron BB 1). L'église est dédiée à Saint-Prix, évêque de Clermont mort en 674. Les reliques de ce saint renommé pour soulager les personnes impotentes des bras et des jambes sont conservées depuis 1278 dans le prieuré qui lui est dédié dans la vallée de Montormency (Val d'Oise).

Les archives consulaires donnent quelques précisions sur la vie liturgique de cette communauté : des grandes messes ont lieu à matines et vêpres, et des petites messes pour les autres heures canoniales. Il est également fait mention de plusieurs messes fondées par des laïcs, probablement dans des contextes de legs testamentaires. En dehors de la collégiale elle-même, les autres bâtiments accueillant la communauté sont absents des archives. Ces dernières mentionnent toutefois les possessions du « curé » en 1540 : une maison, trente-six sétérées⁵ de terre, deux sétérées de prés, sept florins de cens, charge à lui de nourrir sur ces revenus un vicaire et un clerc. Le collège bénéficie en outre de cent quarante-quatre sétérées de terres en fief franc, correspondant à un revenu annuel de soixante florins (AM Livron BB 1).

Livron est déjà touché par la réforme en 1562, et voit une forte proportion de sa population adhérer au message calviniste : sur les cent quatre chefs de famille présents à l'assemblée du 2 février 1562, seuls neuf s'opposent à la célébration réformée de la cène (dans la collégiale). La communauté bénéficie de la présence d'un ministre protestant venu de Genève dès le mois de mai. Situé sur les voies de circulation, le bourg est touché par les premiers affrontements à partir du mois d'avril de la même année et subit les passages de troupes dans les deux sens. Livron fournit également les armées protestantes en vivres et en hommes (Bernard 1978).

La collégiale subit le passage des soldats une première fois en 1562 : les portes, les statues et l'autel sont brisés, sans qu'on connaisse plus précisément l'étendue des destructions.

En 1568, le baron de Gordes, lieutenant général du Dauphiné, ordonne qu'on fasse dire la messe à Livron et y fait revenir le prêtre de la paroisse, exilé à Valence. La même année la collégiale est à nouveau saccagée, peut-être même incendiée. En conséquence le conseil consulaire fait, en 1570, réparer un local au-dessus de l'hôpital pour accueillir les cérémonies catholiques que la collégiale, ruinée, ne peut plus abriter.

Le 20 août 1576, les consuls de Livron accordent aux catholiques les « restes de Saint-Prix » dont on fait couvrir la voûte (la « *crotte* ») avec le « *bois et les tuiles des guérites*⁶ » (AM Livron BB 1). Rien n'indique qu'elle retrouve à partir de cette date sa vocation initiale de collégiale, seule la fonction paroissiale figure dans les archives et le curé de la paroisse est alors seul à desservir l'église. Les relations sont toutefois normalisées : les consuls (protestants) renouent les relations entre le bourg et l'évêque de Valence, seigneur du lieu.

En 1599, les consuls payent sept écus et trente sols pour l'achat d'une cloche de 50 livres destinée aux catholiques et la somme de quinze écus pour réparer l'église Saint-Prix (AM Livron CC 68).

4 On notera le travail de dépouillement de ces volumes effectué par J.-P. Bernard, érudit rigoureux et auteur de plusieurs articles sur Livron durant les guerres de religion. Ses archives personnelles, conservées aux Archives municipales de Livron-sur-Drôme, constituent une aide précieuse dans le dépouillement des archives consulaires.

5 Une *setérée* correspond à la surface arable ensemencable par un *setier* de grain. Pour une estimation plus précise voir Charbonnier 2005 : CHARBONNIER (P.) dir. – *Les anciennes mesures locales du centre-est, d'après les tables de conversions*, Coll. Histoires croisées, Presses Universitaires de l'Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand, 2005.

6 Il s'agit des guérites abritant les soldats lors des deux sièges de 1574 et 1575. La garnison de Livron est composée d'environ 400 personnes lors du second siège.

« Construction étroite, sans lambris ni plancher, véritable grenier à foin » selon un curé du XVII^e siècle (Bernard 1979), la collégiale Saint-Prix remplit toutefois l'office d'église paroissiale jusqu'en 1632. À cette date le rapport de force entre réformés et catholiques romains s'est largement inversé, permettant l'occupation du temple protestant (l'ancien hôpital, agrandi en 1614) par le curé et un groupe de paroissien « la plupart en armes et autorisés par la présence du lieutenant en la sénéchaussée de Crest ». L'ancien temple protestant est transformé en église paroissiale, fonction qu'il occupera jusqu'en 1937-1938⁷ avec plusieurs modifications et agrandissements aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Les grandes lignes de l'histoire de Saint-Prix sont donc connues : construite à partir de 1485, collégiale de 1493 à 1562, abandonnée suite aux destructions de 1562 et 1568, église paroissiale à partir de 1576, réparée sommairement à deux reprises (1576 et 1599-1600) puis finalement abandonnée en 1632 suite au transfert des fonctions paroissiales vers l'ancien temple protestant. L'étendue des destructions de 1562 et 1568 nous est toutefois inconnue, de même que l'état du bâti lors de son usage comme égalise paroissiale (1576-1632). Les références aux réfections nous permettent cependant d'avancer la destruction partielle de la nef avant 1576 comme hypothèse ; il n'est alors en effet plus fait mention que du chœur et le bâtiment est dit « construction étroite ». L'église possède encore à cette époque un clocher pour porter la cloche achetée en 1599.

2.2 Sources iconographiques

Livron-sur-Drôme bénéficie de plusieurs représentations iconographiques aux XVI^e et XVII^e siècles, produites essentiellement dans un contexte militaire⁸. La vue la plus ancienne de Livron est contemporaine du siège de la ville par l'armée royale en 1575 (Fig. 7). Une seconde vue de Livron est produite par l'ingénieur militaire piémontais Ercole Negro (1541-1622) après 1581⁹. Une troisième vue est l'œuvre de Jean de Beins (1577-1651). Ingénieur militaire au service d'Henri IV en Dauphiné, Jean de Beins dresse au début du XVI^e siècle des vues et plans de la plupart des villes du Dauphiné, dont Livron en 1608¹⁰ (Fig. 8).

Dressés par des ingénieurs militaires, ces plans et vues s'intéressent en premier lieu à l'évolution des fortifications de la ville, dont on peut ainsi suivre les destructions et reconstructions au cours des guerres de religion. La vue de Jean de Beins ne permet malheureusement pas d'identifier la collégiale Saint-Prix, et seule la vue de 1575 laisse deviner deux édifices surmontés de clocher au pied de l'enceinte supérieure partiellement détruite. Il est possible que l'un de ces deux bâtiments soit la collégiale Saint-Prix, à nouveau utilisée dans cette seconde moitié du XVI^e siècle et dont on peut supposer qu'elle conserve son clocher. L'autre est peut-être l'église antérieure, Sainte-Madeleine-du-Bourg, dont la localisation est proche (Bernard 1978) et qui n'est alors plus en usage¹¹. La densité d'habitation représentée est en adéquation avec les estimations de la population de Livron durant les XVI^e et XVII^e siècles : de 1000 à 1500 habitants¹² avant les guerres de religion et les ravages de la peste de 1629-1632, un peu moins d'un millier au début du XVII^e siècle.

En 1824 le cimetière paroissial catholique est déplacé dans le secteur des vestiges de la collégiale¹³. Un schéma dressé à cette occasion (Fig. 10) figure le chœur de la collégiale et la maison consulaire. L'espace au nord du chœur est alors occupé par le « cimetière des noyés », et une chapelle, dont aucune trace ne témoigne sur le terrain, est accolée aux vestiges. Le schéma ne représentant pas le détail des ruines, il est difficile de savoir si les vestiges étaient plus conséquents à l'époque. On retrouve une emprise du cimetière similaire sur le cadastre napoléonien, contemporain de ce schéma (Fig. 5)

7 De ce bâtiment, détruit en 1966 suite à la construction de la nouvelle église (bas-Livron), ne subsiste que la façade de 1775.

8 Ces représentations sont à la fois des « vues » de la ville, en cela qu'elles reproduisent la vision de la ville depuis un point précis situé à l'ouest du bourg, et des « plans », en ce qu'elle participe d'une représentation normalisée de l'espace, bénéficiant du développement des méthodes de relevé géographique de cette époque. Elles ne permettent toutefois pas le géoréférencement évoqué dans le cahier des charges.

9 Ces vues, toutes deux produites par des ingénieurs italiens, sont conservées aux Archives municipales de Turin dans les collections d'architecture militaire.

10 Les travaux de Jean de Beins ont connu une réédition au XX^e siècle (Dainville 1968). Cette édition comprend la vue de Livron (Pl. XL. 1), le plan de 1575 (Pl. XL. 2) ainsi qu'une vue plus large de la vallée du Rhône, vue depuis Valence, en direction du sud, sur laquelle est également représentée Livron (Pl. XXXVIII).

11 La date de destruction de cet édifice nous est inconnue, mais il n'est plus envisagé de l'utiliser comme édifice de culte dès l'érection de la collégiale voisine.

12 L'augmentation démographique de Livron à cette période est importante : la ville compte 192 chefs de famille en 1461, 900 habitants en 1476, et 477 foyers en 1556. Si ces chiffres sont difficilement comparables faute d'une méthode de recensement similaire, ils témoignent toutefois d'une augmentation sensible de la population et du maillage urbain.

13 Il s'agit de la partie nord-est du cimetière actuel. On ne connaît pas l'emprise et la localisation exacte du cimetière antérieur, mais la collégiale comprend probablement déjà, en raison de son statut paroissial, des inhumations. La présence d'inhumations privilégiées est attestée par les fondations de messes mémorielles.

Une lithographie de L. Goiran (**Fig. 8**), commandée en 1847 par le Comte de Sinard¹⁴, représente cette partie du cimetière et les vestiges de la collégiale. Cette représentation, vue du sud-ouest, est particulièrement fidèle sur certains points, et moins rigoureuse sur d'autres. Les tombes figurées dans le chœur sont pour la plupart encore visibles aujourd'hui, notamment celle de la comtesse de Sinard. Plusieurs éléments du bâti correspondent aux vestiges conservés : piles au niveau de l'arc triomphal, nervures de la voûte d'ogives, etc. Une des baies, située dans le mur nord du chœur, est fidèlement représentée, tandis que le mur de chevet ne présente qu'une seule baie dont la position semble douteuse. L'appareil des maçonneries ne correspond en rien à la réalité du bâti et peut être interprété comme un simple habillage graphique des murs.

Cette représentation nous apporte toutefois de nombreux éléments sur le bâti avant les modifications (destructions et maçonneries) des XIX^e et XX^e siècles. Ainsi on distingue nettement une grande arche en arc brisé dans le mur est du bras nord du « transept ». Le mur nord du chœur semble enduit sur sa moitié inférieure, pour laquelle le dessinateur n'a pas représenté le parement. Des vestiges des nervures sont également visibles au niveau de l'arc triomphal. Au sud du chœur, quelques ruines sont visibles, mais on notera l'absence d'un bras sud du transept ou d'une chapelle que laisse entendre la symétrie de l'aménagement actuel (**Fig. 11**).

2.3 Limites et pistes de l'étude documentaire

La présente étude n'a pas permis un dépouillement systématique des archives consulaires du XIV^e au XVII^e siècle et d'autres éléments intéressant l'histoire de la collégiale Saint-Prix peuvent encore y être découverts. Le parcellaire de 1592 (AM Livron CC 1) ne traite pas directement de Saint-Prix, seules les possessions privées y étant mentionnées, mais peut évoquer de façon annexe la collégiale ou le bâti qui en dépendait, dans les descriptions des parcelles voisines. Les témoignages et récits régionaux contemporains des guerres de religion peuvent également être mobilisés pour documenter les destructions du XVI^e siècle et les rapports entre les communautés catholiques et réformés¹⁵.

D'autres fonds d'archives peuvent contenir des références à la collégiale. En premier lieu les fonds de l'évêché et du chapitre cathédral Saint-Apollinaire de Valence conservés aux Archives départementales de la Drôme. Étant donné le volume de ces fonds il n'a pas été possible d'en effectuer un dépouillement dans le cadre de la présente étude. Dépendant du chapitre cathédral, il est probable que la collégiale y apparaisse, tout du moins pour la période antérieure aux guerres de religion.

Les événements touchant la collégiale ayant une portée locale plus grande que Livron même (siège de la ville, visite royale, peste, etc.) on peut également poursuivre la recherche documentaire dans les archives des communes voisines, notamment de Loriol¹⁶.

14 Le château des comtes de Sinard est situé à quelques centaines de mètres au nord-ouest des vestiges, et une partie de cette famille est inhumée dans le chœur de Saint-Prix dès les années 1840.

15 Sans être exhaustif, J.-P. Bernard cite plusieurs de ces témoignages : *Mémoires* d'Achille GAMUN, avocat d'Annonay (1552-1586) ; *Mémoires* d'Eustache PIEMOND, notaire royal delphinal de Saint Antoine (1572-1608) ; *Mémoires* des frères GAY (1574-1595) ; écrits de Jean de SERRES. La plupart de ces écrits ont fait l'objet d'édition à la fin du XIX^e siècle.

16 Entre autres : AM Loriol BB 1 – GG 10 relatif à la Peste de 1629-1630 et CC 29 relatif au passage de Charles IX à Loriol et Livron.

3. Présentation des résultats

3.1 Le chœur

Le chœur de la collégiale Saint-Prix, seul élément conservé en élévation, présente un chevet plat percé de trois baies et deux murs gouttereaux percés chacun d'une baie (**Fig. 27**). L'ensemble est conservé sur 7,60 m d'élévation depuis le niveau de sol actuel (183 m NGF en moyenne au fond du chœur). Ces éléments participent d'une seule phase de construction et partagent les mêmes matériaux, pierres et liants : parement en assises régulières de moellons calcaires, pierre de taille en roche détritique, mortier de chaux blanc à inclusion de petits galets¹⁷. Le chœur occupe, hors maçonnerie, une superficie d'un peu plus de 87 m².

3.1.1 Les murs du chœur

Le mur de chevet (**Fig. 12**), d'une épaisseur de 1,4 m et de 11,55 m de long, est percé d'un triplet dont la majeure partie des pierres de taille a fait l'objet d'une récupération. Les trois baies sont ébrasées et couvertes d'une voûte en berceau, ébrasé également et appareillé en rouleau. Elles ont une largeur hors maçonnerie de 1,5 m dans le parement ouest, pour 90 cm dans le parement est. Des piédroits, disparus, témoignent les négatifs d'un chaînage régulier dans le parement ouest du mur. La baie principale (B 2.4, **Fig. 19**) fait environ 4,30 m de haut (altitude supérieure env. 190 m NGF). Seuls quelques voutains conservés sur la baie latérale sud (B 2.5) permettent d'estimer la hauteur de cette dernière, et par symétrie de la baie latérale nord (B 2.3), à environ 3,30 m (env. 189 m NGF). La base des baies, intégralement récupérée et aujourd'hui remplacée par une pente maçonnée en mortier de chaux (UC 2.6), partageait probablement l'ébrasement des parties supérieures, sans qu'on puisse déterminer s'il s'agissait d'un ébrasement à ressaut ou d'une pente similaire à celle présente actuellement. Cette dernière est postérieure au bouchage des baies.

Sous la baie centrale et dans la continuité de celle-ci est visible un arrachement vertical de 1,30 m de large, lequel semble se poursuivre sous le niveau actuel du sol. Il témoigne de la disparition d'un dispositif liturgique accolé au mur, probable autel adossé. Cet arrachement semble contemporain de la récupération des baies.

Les murs gouttereaux UM 1 (sud, **Fig. 14**) et UM 3 (nord, **Fig. 13**) d'une épaisseur similaire au mur de chevet, forment un chœur de 7,55 m de profondeur est-ouest, circonscrit à l'ouest par les piles d'un arc triomphal disparu. Ils sont tous deux délimités par un arc formeret en arc brisé et comportent une baie chacun, en symétrie. Seul le mur UM 3 conserve l'intégralité de son arc formeret et sa baie, le mur UM 1 connaissant un arasement plus important et une récupération totale de sa baie, dont seule témoigne une ouverture bouchée. Les baies sont légèrement décalées, situées en retrait à l'est par rapport au centre de l'arc formeret. La baie B 3.2 du mur UM 3 (**Fig. 13, 18 & 20**) est une baie à arc brisé en lancette, de 2,8 m de hauteur pour 57 cm de largeur hors maçonnerie (4,3 m par 2,2 m maçonnerie comprise). Elle est caractérisée par un ébrasement à ressauts chanfreinés (**Fig. 23**). Les piédroits de la baie témoignent de deux systèmes de fixation distincts (**Fig 20, bas**). Le premier, caractérisé par des encoches régulières et symétriques tous les 25 cm environ sur les arrêtes intérieures de la baie, correspond à l'armature en plomb d'un vitrail. Le second, situé à l'extérieur, est composé de trois séries d'encoches asymétriques alternées témoignant des gonds d'un volet de fermeture. Il n'est pas possible de déterminer la relation chronologique de ces deux systèmes (contemporanéité ou volet postérieur à une destruction du vitrail).

3.1.2 Piles et chapiteaux

Le chœur conserve quatre piles sur lesquels s'appuyait son voûtement. Elles constituent deux groupes dis-

¹⁷ Pour des raisons de lisibilité d'ensemble, le texte ne comprend pas de description exhaustive des Unités Construites (UC). Pour le détail, se reporter à l'inventaire des UC en Annexe.

tincts : les piles accolées au mur de chevet (UC 2.7 et UC 2.8, **Fig. 21**) et celles séparant le chœur de la nef (UC 3.6 et 1.5, **Fig. 22**). Les piles du mur de chevet, situés dans les angles du chœur, sont caractérisées par une section carrée chanfreinée (chanfrein d'une surface similaire au côté). Le chaînage de ces piles est visible dans les parements auxquels les piles sont accolées (**Fig. 13, 13 et 14**). Ils sont surmontés de chapiteaux en molasse sur lesquels les nervures de la voûte viennent s'appuyer.

La concession A14 (XIX^e s., **Fig. 4**), occupant l'angle nord-est du chœur, est partiellement dégradée et permet d'observer les vestiges situés sous le niveau actuel du sol (183,3 m NGF). On peut ainsi distinguer la partie inférieure de la pile UC 2.7 dont la morphologie et la nature géologique semblent similaires à ce qui peut être observé au-dessus du niveau du sol (**Fig. 22**). On distingue également la base de cette pile et le niveau de sol du chœur. Il n'a pas été possible de mesurer l'altitude du sol au fond de cette sépulture, mais on peut toutefois estimer qu'elle est située entre 1 et 1,5 m sous le niveau de sol actuel, soit une altitude comprise entre 182 et 181,5 m NGF. On notera également l'absence de conservation des enduits peints en sous-sol, témoignant d'une dégradation importante antérieure à l'élévation du niveau de sol et à l'installation du cimetière contemporain.

Les deux piles situées à l'ouest du chœur, servant d'appui à l'arc triomphal, sont plus massives (UC 3.6 et 1.5, **Fig. 22**). Il s'agit de piles inscrites dans les parements des murs gouttereaux du chœur, de plan cruciforme aux arêtes chanfreinées (**Fig. 13, 14 et 23**). La pile nord-est est conservée sur 1,95 m d'élévation, la pile sud sur 90 cm. Cette dernière, fortement dégradée, ne conserve que les blocs accolés au parement. Ces piles plus massives témoignent d'une séparation visuelle forte entre la nef et le chœur, entre l'espace dévolu aux chanoines et celui des paroissiens.

Les chapiteaux en molasse situés dans les angles sud-est et nord-est présentent deux rangs de feuillage stylisé surmonté d'un tailloir mouluré (**Fig. 24**), pour environ 45 cm de haut. De style très similaire, ils diffèrent toutefois pour leurs motifs végétaux (plus stylisé pour UC 2.7) et pour les moulures du tailloir. À l'instar des piles sur lesquels ils s'installent, ils sont inscrits dans le mur et chaînés dans les parements. Les éléments en molasse, chapiteaux et nervures, connaissent une dégradation importante en raison de leur exposition aux aléas climatiques. Plusieurs feuilles se détachent déjà de la corbeille.

Les maçonneries assurant la jonction entre les piles situées à l'ouest et le voûtement, probables chapiteaux d'un volume plus conséquents, ont disparu des deux côtés du chœur, nous empêchant de comparer le dispositif avec celui conservé à l'est. La présence d'une pierre de taille buchée en molasse située dans le parement sud du mur UM 3 au-dessus de la pile (**Fig. 13**) et à l'altitude des chapiteaux permet de penser qu'à l'instar de ceux conservés, les chapiteaux disparus étaient taillés dans des blocs de molasse.

3.1.3 Voûtement

Le chœur était initialement couvert d'une voûte d'ogive quadripartite dont ne sont conservés que les départs localisés aux quatre angles. Deux fragments d'arc doubleau sont conservés à proximité du mur de chevet (**Fig. 25**). Les nervures sont constituées de blocs saillants en molasse. Leur structure est particulièrement visible dans l'angle sud-est où la disparition du départ de voûte permet d'observer, par en-dessous, le chaînage de cet élément dans la maçonnerie de la voûte (liaison en queue d'aronde permettant aux voutains de retenir la nervure) et la présence de rainures à la base de chaque bloc pour solidariser les éléments entre eux (**Fig. 23**).

À l'inverse de la voûte, les arcs formerets ne portent pas de nervures. Quelques voutains sont également conservés au niveau du départ de voûte de la première travée dans les murs UM 1 et UM 3 (**Fig. 13 & 14**). Si les voutains conservés à l'ouest du mur UM 3 forment le départ d'une des arêtes de la voûte, celle-ci ne porte pas de nervures, contrairement à ce que figure la gravure de 1847 (**Fig. 8**). Cette différenciation dans l'habillage des voûtes augmentait le contraste entre le chœur et la nef.

À l'ouest du chœur, où l'arrachement laisse voir la structure interne des maçonneries, on distingue deux phases constructives dans l'élévation de la voûte. En partie inférieure, immédiatement au-dessus des piles, la voûte n'est pas ancrée dans le mur, et vient s'accoler à un parement intermédiaire, perpendiculaire au mur (**Fig. 13, 15 et 26 bas**). Au-dessus de 187,35 m NGF env., la voûte est ancrée dans le mur. Ce changement correspond également à un changement de nature des voutains : en roche détritique en partie basse, leur composition en partie haute se partage entre moellons calcaires – similaires aux autres

maçonneries – et pierre de taille grossière en tuf calcaire. Ce changement morphologique peut s'expliquer par l'érection en deux phases de la voûte : en partie inférieure sans cintre, avec des matériaux plus lourds et sans ancrages dans les maçonneries, en partie supérieure sur cintre, avec des matériaux plus légers et un ancrage dans le bâti .

3.2 Extension du bâti au nord et au sud

3.2.1 Maçonneries sud

Le plan actuel des vestiges correspond à un plan cruciforme, composé du chœur et des deux bras d'un transept dont seules les parties est seraient conservées (**Fig. 11**). Cet ensemble est trompeur à plusieurs égards. Le bras sud de ce « transept » ne présente que des maçonneries contemporaines (**Fig. 16**) venant faire symétrie aux vestiges situés au nord. Cet ensemble se compose de deux murs d'orientation nord-sud et est-ouest, le premier venant s'accoler contre l'UM 1 (UC 1.5) auquel il est grossièrement chaîné. Les parements « extérieurs » (respectivement est et sud) de ces murs ne sont pas visibles en raison de l'élévation du niveau de sol à l'arrière du bâtiment. Ces deux maçonneries sont composées de moellons calcaires de petit format, probablement issus des ruines de la collégiale ou du bâti alentour (enceinte fortifiée, etc.). Les parements visibles présentent des assises de pierres disposées de chant et alternées, liées par un mortier de chaux grossier jaune, et conservent partiellement un enduit constitué du même mortier. Cet ensemble bâti est absent de la représentation de 1847 (**Fig. 8**) et présente un axe légèrement différent du parcellaire présent sur le premier plan connu du cimetière (**Fig. 10**). Une concession du milieu du XIX^e siècle occupe l'ensemble de cet espace (concession A24, **Fig. 4**), et l'érection des murs lui est probablement contemporaine.

3.2.2 Murs UM 4 et 5

À l'inverse de ce qui a pu être observé au sud, le bâti situé au nord et nord-ouest du chœur est plus ancien. Il se compose de deux espaces (**Fig. 11**) : un premier espace perpendiculaire à l'axe de la nef, et composant soit une chapelle, soit le bras nord d'un transept, et un second constituant une chapelle axiale¹⁸ accolée contre le mur nord du chœur (UM 3). Cet ensemble partage un même mortier de chaux à inclusions de galets, légèrement différent de ceux identifiés dans le chœur, notamment par la nature géologique des inclusions. L'orientation des murs diffère également de celle observée dans le chœur, avec un désaxement marqué vers l'Est. Les relations stratigraphiques de cet ensemble avec le chœur traduisent une seconde phase de construction : insertion du mur UM 4 dans le mur UM 3 (**Fig. 16**), insertion de la voûte UC 3.7, etc.

Le premier espace est délimité à l'Est par le mur UM 4, dont l'élévation est conservée sur 5 m nord-sud, correspondant à son extension maximale, et au nord par les vestiges du mur UM 5, uniquement conservé sur 2 m à partir de son chaînage avec l'UM 4 (**Fig. 11**). Le mur UM 4 est légèrement moins large – 1,20 m – que les murs du chœur dont il partage la morphologie globale : parements de moellons calcaires et blocage de même nature (UC 4.1). Il est percé d'une ouverture est-ouest permettant l'accès à la chapelle axiale (**Fig. 16 & 17**). La récupération des maçonneries de cette ouverture et l'importante dégradation des arrachements en résultant empêchent d'identifier la morphologie initiale de cette baie. Seule la gravure de 1847 nous permet d'y restituer avec prudence une baie de grande taille en arc brisé (**Fig. 8**). Le parement ouest est caractérisé par la présence d'une double assise de dalles formant un ressaut en encorbellement, à 187,4 m NGF. Le mur UM 4 vient s'insérer à l'ouest dans la maçonnerie du mur UM 3 (**Fig. 16**). À l'est on observe, malgré la récupération du parement du mur, le négatif d'un chaînage régulier dans le parement nord du mur UM 3 (**Fig. 18 & 29**). En partie supérieure, le mur UM 4 vient s'accoler sans chaînage contre le parement de l'UM 3.

¹⁸ Deux hypothèses d'interprétation peuvent être avancées quant à la fonction de cet espace, soit chapelle axiale, soit sacristie. La circulation se faisant selon un axe est-ouest parallèle à la nef et non en direction du chœur, l'hypothèse d'une chapelle axiale est ici privilégiée sans qu'on puisse définitivement écarter la seconde.

Les murs UM 5 et UM 7 sont contemporains du mur UM 4 et sont chaînés à ce dernier. Le mur UM 5, d'orientation est-ouest, partage la morphologie et les dimensions du mur UM 4. En grande partie détruit, il conserve toutefois quelques éléments d'une baie, B 5.2. Celle-ci présente un ébrasement marqué et un départ de voûte en pierre de taille. On notera la présence des négatifs de deux systèmes de fermeture de la baie, l'un à proximité du parement extérieur, accueillant un volet ou les éléments structurels d'un vitrail, le second plus proche du parement intérieur, probablement pour accueillir les gonds d'un volet (**Fig. 30**). Dans le parement extérieur du mur UM 5, la baie est caractérisée par la présence, au-dessus de l'ouverture, d'un petit arc mouluré décoratif.

3.2.3 Chapelle axiale

En dehors du mur UM 4 et des éléments accolés au mur du chœur UM 3, les murs de la chapelle axiale sont arasés. Son mur gouttereau UM 7 fait l'objet d'un arrachement à quelques dizaines de centimètres du parement est du mur UM 4 (**Fig. 17**). Le mur de chevet de cette chapelle, UM 6, n'a été observé qu'en plan après un dégagement superficiel à 183 m NGF (**Fig. 28**). Les murs UM 6 et UM 7 sont d'une largeur moindre – 60 cm – que les autres murs qui leurs sont contemporains. Malgré cette plus faible échelle, ils partagent les traits morphologiques des murs UM 4 et UM 5 et le léger désaxement de ces derniers par rapport au plan du chœur. Ils délimitent un espace de 9,3 m², accolé au mur UM 3 dans la continuité de l'espace créé par les murs UM 4 et 5, mais sur une largeur nord-sud moindre (3,3 m hors maçonneries).

L'articulation de ces deux murs avec les autres maçonneries se caractérise par le chaînage de l'UM 7 dans le parement de l'UM 4, et par l'absence d'un tel chaînage entre l'UM 6 et l'UM 3. L'articulation entre les murs UM 6 et UM 7, supposés contemporains en raison de leur position et de leur morphologie, n'a pu être reconnu en surface.

Le parement nord du mur gouttereau du chœur, UM 3, subit plusieurs modifications lors de l'installation de cette pièce (**Fig. 18 & 29**). En partie inférieure, le parement est recouvert d'un enduit à la chaux blanc ne témoignant d'aucun élément pictural (UC 3.8). Cet enduit est délimité à l'ouest par le mur UM 4 et les négatifs de son chaînage avec le mur UM 3, et connaît à l'est une limite nette à l'emplacement du mur UM 6, sur le parement ouest duquel il se poursuit.

Au-dessus de cet enduit est réinséré un départ de voûte (UC 3.7), dont la limite inférieure est marquée par une assise horizontale de dalles formant ressaut, à l'instar de ce qui est conservé, à une altitude supérieure, dans le parement ouest du mur UM 4. Appuyée sur cette assise, la voûte est insérée dans le parement de l'UM 3 sur une hauteur de 1,3 m (entre 185,5 m et 186,80 m NGF). Ce départ de voûte en berceau conserve quelques fragments d'enduit similaire à celui observé à une altitude inférieure. Au-dessus de 186,80 m NGF, la voûte n'est plus conservée et le parement du mur UM 3 ne témoigne pas de réinsertion, conservant son appareil de moellons intact. La voûte, réinsérée dans un premier temps, n'est donc ancrée dans le mur que sur une hauteur limitée.

La nature de cette deuxième phase de bâti est incertaine. Faute d'éléments conservés au sud, il est impossible de trancher entre la possibilité d'une chapelle ou d'un transept. Sa position stratigraphique, postérieure au chœur, peut témoigner d'une seconde phase de chantier comme d'une modification plus tardive. L'ajout de ce bâti dans un second temps rend toutefois peu probable l'hypothèse d'un plan à trois nefs, dont nous ne conserverions que le chevet et la chapelle axiale d'une nef collatérale. La position des baies dans les murs gouttereaux du chœur, légèrement décalée par rapport aux arcs formerets, permet d'envisager la prévision, dès la première phase de bâti, de la future chapelle axiale (UM 6 et 7). L'ajout d'une chapelle ou d'un transept étant en outre très improbable durant la période de 1576-1632 durant laquelle l'église est partiellement ruinée, on peut limiter la fourchette chronologique probable de cette extension à la période « collégiale » de l'église, soit entre 1493 et 1562. Seule une investigation archéologique en sous-sol, permettant une meilleure compréhension du plan de l'édifice, nous permettrait de répondre à cette question.

3.3 Matériaux

Les deux phases principales du bâti (le chœur et l'extension nord) sont construites en moellons de calcaire blanc grossièrement équarris et de petit module (entre 5 et 20 cm). Ces moellons composent des assises horizontales régulières en parement et sont également présents dans le blocage des murs avec d'autres pierres plus grossières, mais de même nature géologique. Ces moellons sont probablement d'extraction locale, et on notera leur abondance dans les bâtiments alentours, modernes et contemporains, ainsi que dans les ruines de bâtiments et des murs d'enceinte, situés à l'est de la collégiale.

Les pierres de taille, composant les baies et les piles, sont de deux natures géologiques : une pierre détritique dure (grès) dont la couleur varie du jaune au gris sombre pour les baies et les piles, une molasse marron pour les chapiteaux et les nervures. Aucune de ces pierres, en raison de leur granulométrie et de leur exposition aux intempéries, n'a conservé de marque d'outils. De même aucune marque lapidaire n'a été observée sur les pierres de taille.

Les voutains sont de deux natures géologiques, différant selon leur mise en œuvre. La même roche détritique dure déjà observée est utilisée dans les parties inférieures des voûtes (mise en œuvre sans cintre). Elle laisse place, en partie supérieure (construite avec cintre), à un tuf calcaire plus léger. Les voutains sont d'un module moyen (entre 10 et 20 cm) et d'une taille plus grossière que les pierres de taille des piles et des baies.

3.4 Enduits peints

Des enduits peints fragmentaires sont conservés ponctuellement sur les parements intérieurs des murs du chœur (UC 1.3, 2.2 et 3.3). Ils participent d'une seule phase de mise en œuvre, couvrant le badigeon à la chaux des murs. L'enduit lui-même est composé d'un mortier de chaux fin, comprenant des nodules de chaux, d'une épaisseur d'un centimètre environ.

Les pigments conservés permettent d'identifier plusieurs registres. En partie haute, au-dessus de 185,6 m NGF est visible un faux appareil rouge à joint blanc, identifié à l'ouest de la baie sur le mur UM 3 (**Fig. 13 & 31**), en partie sud du mur de chevet UM 2 (**Fig. 12**) et à l'ouest de la baie dans le parement du mur UM 1 (**Fig. 14 & 31**). Les assises de ce faux appareil font 26 cm de haut.

Immédiatement sous ce faux appareil, et uniquement observé sur le parement du mur UM 3, est visible une frise de 30 cm de hauteur, conservant les mêmes teintes que le faux appareil supérieur et figurant une série d'arcades au trait blanc (**Fig. 31**). Cette frise étant située à la même altitude que la base de la baie B 3.2 et le haut des chapiteaux, on peut formuler l'hypothèse de sa continuité sur l'ensemble du parement. Elle est par contre absente des murs UM 1 et UM 2 sur les parements desquels des fragments de faux appareil sont présents à la même altitude (**Fig. 37**).

Deux autres registres ont été identifiés sous cette frise, sur les parements des murs UM 2 et 3. Il s'agit de deux faux appareils, reprenant le format de celui situé en partie haute, mais sur fond blanc. Ils présentent des joints rouges en partie supérieure, entre 185,30 m NGF env. (la frise) et 183,10 m NGF, et des joints noirs au-dessous (**Fig. 32 & 33**).

On notera la présence d'une lettre unique « P » sur le faux appareil blanc à joints rouges du mur de chevet (UC 2.2, **Fig. 33**). Sa graphie, ainsi que l'originalité de sa position sur un faux appareil à plus de 2 m du sol du XV^e siècle, laisse penser à une inscription tardive, peut-être associée à l'installation d'une sépulture du XIX^e siècle contre le mur de chevet.

Sur la moitié est du mur UM 3, entre la baie B 3.2 et le mur de chevet UM 2, est présent un autre fragment d'enduit peint. Celui-ci est composé, de bas en haut, d'un bandeau rouge, d'un bandeau jaune et d'un fragment à fond blanc présentant des traces de courbes au pigment noir (**Fig. 32**). Il s'agit probablement d'un registre historié, circonscrit par un bandeau bicolore rouge et jaune. Des traces de bandeau jaune ont également été observées sur l'angle entre le parement UM 3.1 et la pile UC 2.7.

La composition des enduits peints du chœur peut donc être reconstituée – tout du moins pour le mur UM 3, le mieux conservé – comme suit, de bas en haut : faux appareil blanc à joints noirs, faux appareil blanc à joints rouges, frise d'arcades au trait blanc à fond rouge, faux appareil rouge à joint blanc (**Fig. 37**). Les moitiés est des murs collatéraux sont, sous condition d'une symétrie de la composition, composé

de registres historiés encadrés d'un bandeau jaune, un second bandeau, rouge, venant séparer les registres. Une telle reconstitution, basée sur des éléments très fragmentaires circonscrits à la partie médiane des murs, reste difficile à préciser.

3.5 Modifications modernes et contemporaines

Les baies des murs UM 1 et UM 2 sont largement récupérées et font l'objet d'un bouchage maçonné (UC 1.4 et UC 2.6, **Fig. 12 & 14**). Liés par un mortier de chaux, ces bouchages sont composés d'un parement unique de moellons calcaire. Ils sont complétés par des plans inclinés maçonnés au bas des deux baies latérales du mur de chevet (UC 2.6) et de la baie du mur sud (UC 1.4). Il n'est pas possible de dater précisément ces bouchages, postérieurs à la récupération des pierres de taille des baies. On peut toutefois estimer, en l'absence de réfection, qu'elles sont postérieures à l'abandon de toute fonction liturgique, après 1632. On notera également un second badigeon de chaux couvrant l'extrémité sud du parement ouest du mur UM 2 (**Fig. 12**).

La lecture du bâti est perturbée par plusieurs phases modernes et contemporaines, liées à l'implantation du cimetière sur l'emprise de la collégiale. Le mur nord du chœur, UM 3, voit ainsi l'insertion de plusieurs pierres tombales (**Fig. 13**). Les parties sommitales des murs ont fait l'objet, au XX^e siècle, de consolidation au mortier de ciment (**Fig. 12 à 16**). Ces consolidations touchent également l'angle extérieur formé par les murs UM 2 et 3 (**Fig. 15 et 18**) et les parements du mur UM 5 (**Fig. 17**). On peut ajouter à la liste des modifications contemporaines les murs situés au sud du chœur (*voir supra*).

3.6 La maison consulaire

La maison consulaire, située au nord-ouest immédiat des vestiges de la collégiale, et comme cette dernière actuellement intégrée dans le cimetière municipal, a été volontairement incluse dans le relevé lasergrammétrique (**Fig. 10**). Malgré son intérêt archéologique et la question posée de son articulation avec la collégiale, il n'a pas été envisagé, dans le cadre de la présente étude, de mener d'analyse archéologique du bâti sur cet ensemble. On peut toutefois en décrire les traits principaux.

La maison consulaire de Livron est érigée dans le premier tiers du XVI^e siècle à proximité de la collégiale Saint-Prix¹⁹. Elle remplace, comme lieu de réunion des chefs de famille, la « maison de la confrérie » devenue trop petite et transformée en hôpital (lequel deviendra par la suite, à travers plusieurs modifications, temple protestant puis église catholique). Elle conserve cette fonction jusqu'en 1780 et le transfert à la « maison Clayssac » sur la place publique. Le bâtiment est probablement abandonné rapidement : il ne figure déjà plus comme parcelle indépendante sur le cadastre napoléonien (**Fig. 5**), et est simplement désigné comme « maison » sur le schéma du cimetière (**Fig. 10**).

La maison, de plan quadrangulaire, comporte deux étages. L'accès se fait par une porte dans le mur nord au niveau inférieur, desservant un petit vestibule. Celui-ci permet l'accès au rez-de-chaussée par une porte située dans l'axe de la porte principale, et à l'étage par un escalier à deux pans occupant l'angle nord-est de la maison. Les deux portes sont surmontées de linteau sculpté en accolade moulurée, la seconde figurant en outre deux blasons aujourd'hui illisibles (**Fig. 34**). Le rez-de-chaussée était vouté en berceau et des traces d'enduits à la chaux sont encore visibles sur les murs. Il est ouvert à l'ouest par une fenêtre unique, et comporte au sud-ouest une cheminée monumentale en arc à anse de panier (**Fig. 35**). À l'étage est présente une seconde ouverture dans le mur ouest, située au-dessus de la baie du rez-de-chaussée. Il s'agit d'une fenêtre à coussiège, aujourd'hui bouchée dans ses deux tiers inférieurs (**Fig. 35**). On peut également noter la présence dans le mur nord d'un placard maçonné (**Fig. 35**).

La maison consulaire s'installe contre des éléments bâtis antérieurs, dans un maillage urbain préexistant autour de la collégiale et à proximité de l'enceinte fortifiée. L'angle nord-ouest du bâtiment est ainsi occupé par une maçonnerie monumentale en pierre de taille, comprenant un départ de voûte et les négatifs d'un système de fermeture, probable vestige d'une porte de l'enceinte de Livron (**Fig. 34**).

19 La maison consulaire est parfois désignée dans les actes comme « maison Saint Prix »

Bâtiment public par excellence de la communauté Livronnaise du XVI^e à la fin du XVIII^e siècle, cette maison est un exemple relativement bien conservé, malgré son état d'abandon, d'architecture laïque et publique du XVI^e siècle.

3.7 Éléments en remploi

Une prospection du patrimoine bâti a été menée dans un rayon de 200 à 300 m autour du site, dans le but d'identifier l'usage en remploi de matériaux issus de la collégiale²⁰. Deux constats s'imposent à la suite de cette prospection. En premier lieu la relative homogénéité des matériaux de construction utilisés à Livron depuis le XV^e siècle : prédominance des moellons calcaires, présence récurrente de molasse et de roche détritique. Ce constat, tout en rendant difficile l'identification de remploi, permet de confirmer l'origine locale des matériaux employés pour la collégiale²¹. En second lieu l'impossibilité d'identifier l'origine des remplois visible dans le bâti, sauf à mener des analyses pétrochimiques et comparatives. Les éléments des piédroits de baies ne comportant ni moulure ni sculpture, ils sont difficilement dissociables des autres pierres de taille de même nature géologique et aucun élément plus aisément identifiable (fragment de nervure, chapiteau, etc.) n'a pu être observé. De même aucun élément objectif ne permet de déterminer l'origine des rares pierres moulurées visible en remploi, notamment dans le mur du cimetière où plusieurs remplois ont pu être identifiés (**Fig. 36**).

On peut également noter que les destructions et reconstructions de l'enceinte ont, à deux reprises, tantôt rendu disponible un volume important de matériaux de construction, tantôt mobilisé l'ensemble des pierres disponibles à l'échelle de Livron. Ce phénomène ayant pour conséquence une importante mobilité des matériaux de construction. On ne peut d'ailleurs pas écarter l'hypothèse d'une utilisation partielle des matériaux de la nef dans l'enceinte de 1581.

20 Précisons que cette prospection s'est limitée aux éléments visibles depuis l'espace public, sans accès aux propriétés privées, et n'a donc pas vocation à l'exhaustivité.

21 À l'exception peut-être de la molasse, dont plusieurs natures ont pu être observées dans le bâti ancien.

4. Conclusion

La collégiale Saint-Prix est un édifice de la fin de la période gothique : chevet plat à triplet, autel accolé au mur de chevet, baies ébrasées à ressaut, etc. Son large chœur délimité par les piles massives de son arc triomphal correspond au chœur des chanoines de sa fonction initiale. Aucun élément de séparation entre ce chœur liturgique et l'espace dévolu à l'assemblée des fidèles n'a été conservé en élévation. L'édifice connaît une seconde phase de construction, probablement envisagée dès la première phase comme en témoigne le décalage des baies dans les murs gouttereaux du chœur. Celle-ci se traduit dans les vestiges d'une chapelle – ou bras de transept – située au nord, accompagnée d'une petite chapelle axiale voûtée en berceau. Sans sondage archéologique il est impossible de déterminer s'il s'agit d'une chapelle isolée ou d'un transept symétrique.

Saint-Prix n'est une collégiale que pendant un temps assez court – de 1493 à 1562 – et elle subit rapidement les conséquences des guerres de religion. Dégradé, l'édifice n'accueille à nouveau les fidèles qu'en 1576 ; encore faut-il préciser que les catholiques romains sont très minoritaires à Livron et que les fonctions de Saint-Prix sont alors réduites à celles d'une église paroissiale. L'église connaît deux phases de réfections en 1576 et 1599, de peu d'ampleur si on en croit les sommes et les matériaux dévolus dans les comptes consulaires. Aucune trace archéologique de ces réfections n'a pu être observée sur le terrain, notamment en l'absence d'échafaudages. Ces réfections ont en effet essentiellement touché les parties hautes de l'édifice (couverture), aujourd'hui arasées et cachées sous des consolidations contemporaines. Les commentaires d'un curé du XVII^e siècle, pour exagérés qu'ils soient par le désir de celui-ci de doter à nouveau sa paroisse d'un édifice convenable, traduisent probablement la condamnation d'une partie de la nef qui, prévue pour accueillir l'importante population de Livron à la fin du XV^e siècle, ne semble plus à même d'accueillir la moins nombreuse assemblée des catholiques au début du XVII^e siècle.

Lorsque la communauté catholique de Livron est à nouveau assez nombreuse pour nécessiter un édifice aussi conséquent que celui érigé à la fin du XV^e siècle, c'est vers le temple protestant qu'elle se tourne, marquant ainsi la fin de l'histoire de l'église Saint-Prix.

Les limites explicites de la présente étude – une observation des élévations sans échafaudage, sans fouille des maçonneries, sans intervention en sous-sol et sans dépouillement systématique des archives – traduisent en négatif la richesse archéologique et historique de Livron en général, et de la collégiale Saint-Prix en particulier²².

La collégiale Saint-Prix conserve, malgré sa durée d'abandon, un ensemble bâti en élévation particulièrement significatif. Les observations effectuées dans une des concessions et la mise au jour d'un mur immédiatement sous le niveau de sol (UM 6) permettent d'estimer la présence d'un patrimoine archéologique enfoui important, et cela malgré les perturbations du cimetière contemporain. Le plan de Saint-Prix, qui n'a pu être restitué sur la base des seuls éléments conservés en élévation, est ainsi peut-être conservé sous son sol. La présence d'autres vestiges archéologiques (élévation de la maison consulaire, ruines à l'est de la collégiale, etc.) fait par ailleurs du secteur autour des ruines de la collégiale à la fois une zone archéologique sensible et un espace clé pour comprendre l'évolution médiévale et moderne du bourg.

²² Cette richesse est en outre déjà manifeste à travers plusieurs classements aux monuments historiques, de la collégiale, mais également des quartiers anciens du bourg.

5. Bibliographie

Source manuscrites (A.M. Livron)

BB 1 – BB 12 : Délibération consulaires (1557-1633)

CC 1 : Parcellaire (1592)

CC 50 – CC 84 : Comptes consulaires

CC 102 – CC 114 : pièces d'archives des comptes consulaires

GG 10 : pièces relatives aux deux cultes

Pièces relatives à l'implantation du cimetière du haut-Livron (1824)

Ouvrages

Brun-Durant 1973 : BRUN-DURAND – *Dictionnaire topographique...* , 1973, p. 198-199.

Courriol 1998 : COURRIOL J.-N. – *100 sorties pédagogiques dans la Drôme. Regards sur le Patrimoine départemental*, CDDP de la Drôme, 1998. Voir note 6 p. 159.

Dainville 1968 : DAINVILLE F. de, *Le Dauphiné et ses confins vus par l'ingénieur d'Henri IV: Jean de Beins*, Librairie Droz, Genève, 1968

Goy 2001 : GOY M. – *Le château de Livron (26)*, Rapport d'évaluation archéologique, Inrap, février 2001.

Bernard 1978 : BERNARD J.-P. – *Livron, place forte protestante (1562-1633), première partie* dans *la revue d'études drômoise*, v. 4-1978, Association universitaire d'étude drômoise, Valence, 1978, p. 3-13.

Bernard 1979 : BERNARD J.-P. – *Livron, place forte protestante (1562-1633), seconde partie*, dans *la revue d'études drômoise*, v. 1-1979, Association universitaire d'étude drômoise, Valence, 1979, p. 4-13.

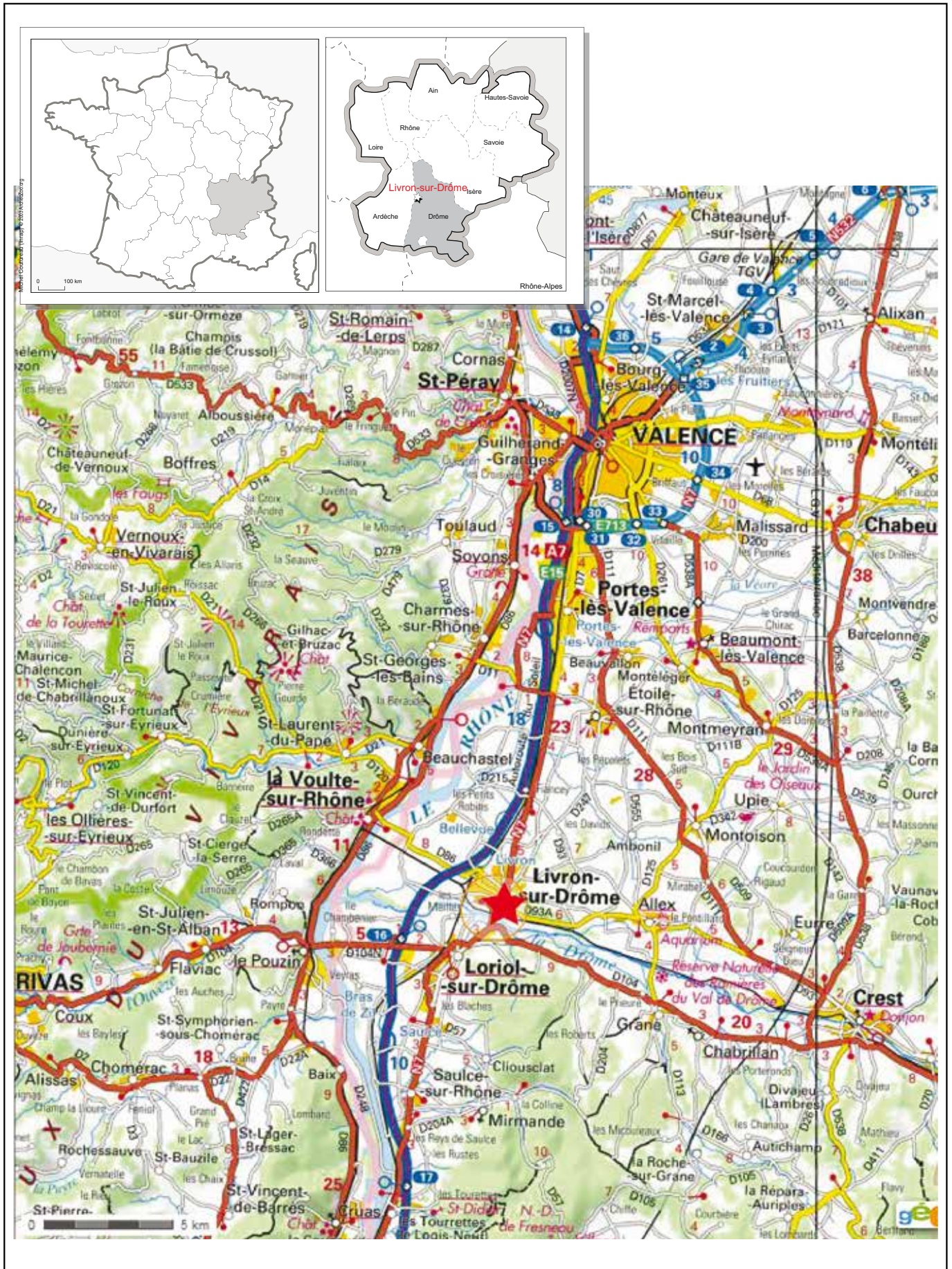
Bernard s.d. : BERNARD J.-P. – *Haut-Livron à la découverte de son patrimoine*, coll. Village perché, Val de Drôme, Office de tourisme de Livron, s.d., p. 14.

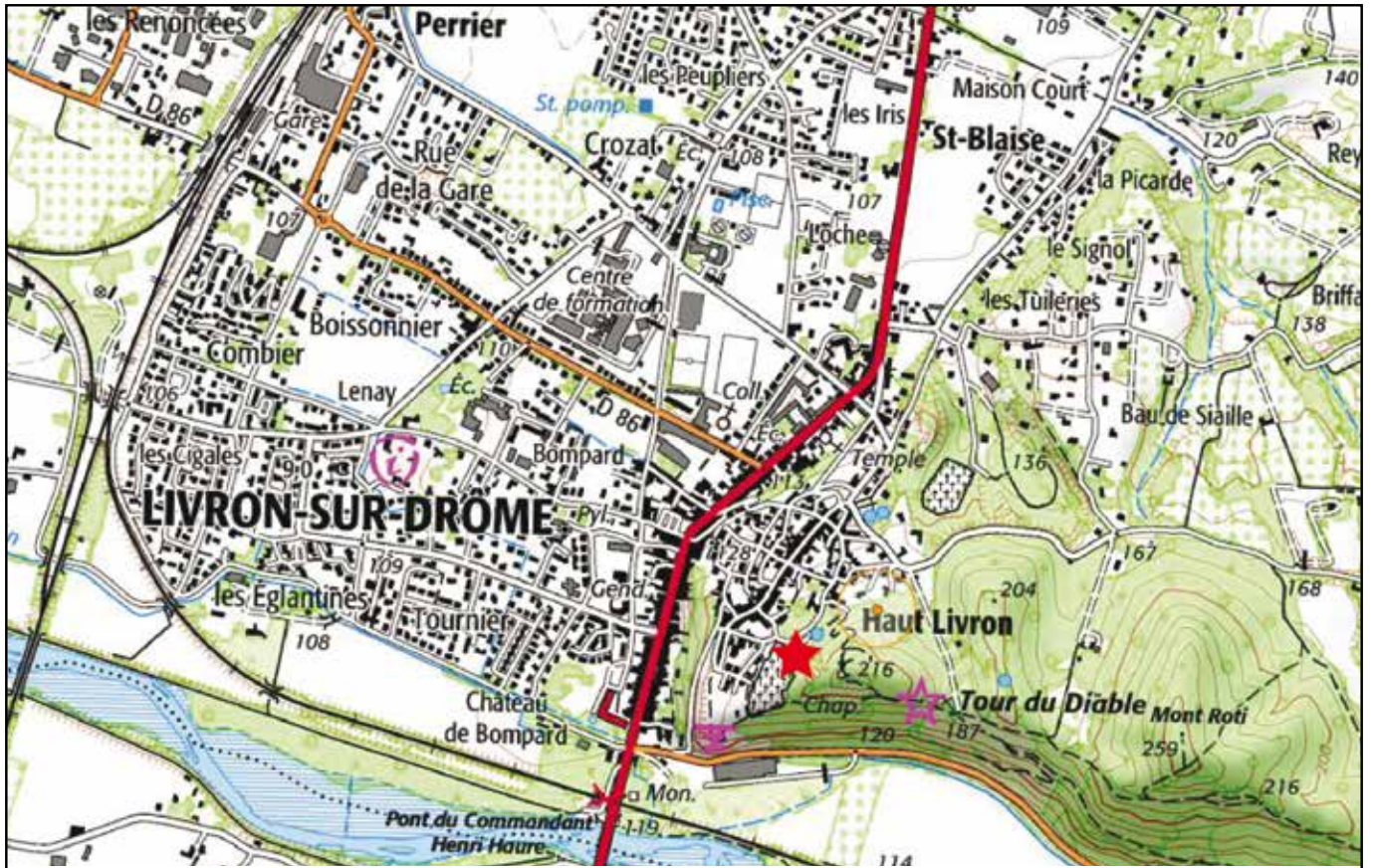
Planchon 2010 : PLANCHON J., BOIS M., CONJARD-RÉTHORÉ P. - *Carte archéologique de la Gaule 26 : la Drôme*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 2010

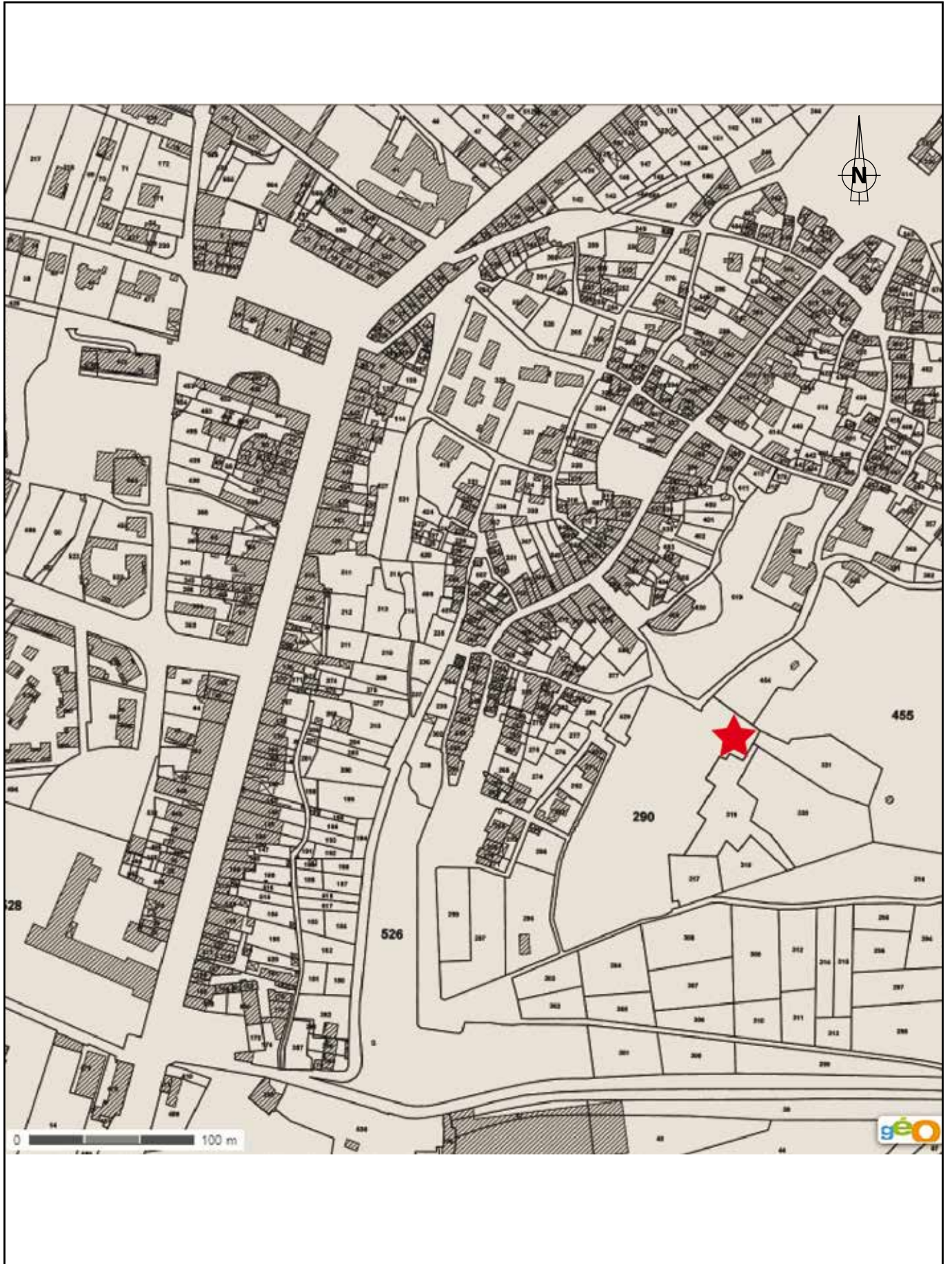
FIGURES

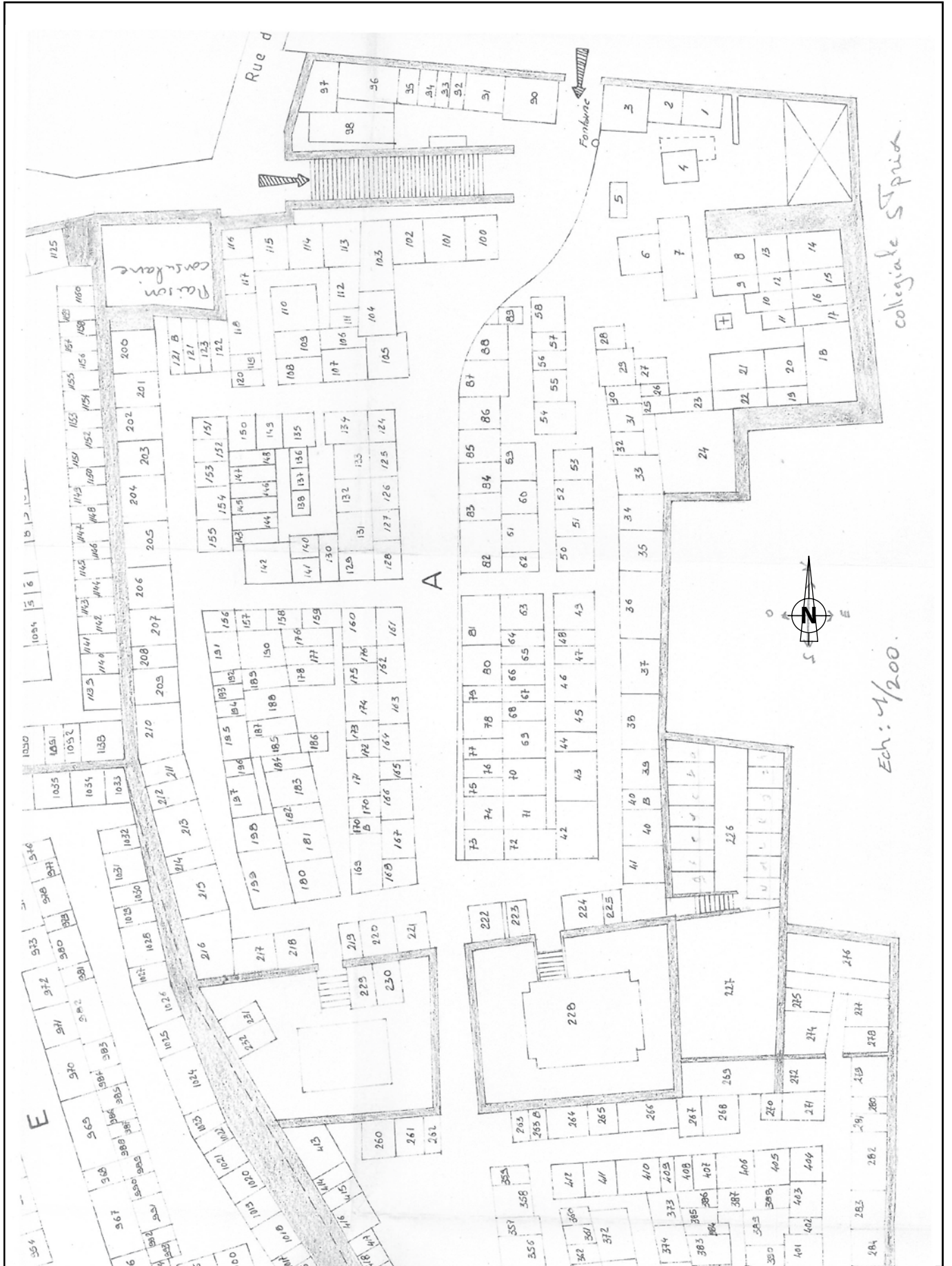
Liste des figures

- Figure 1 :** Localisation du site à l'échelle régionale
- Figure 2 :** Localisation du site à l'échelle locale
- Figure 3 :** Localisation du site sur le cadastre
- Figure 4 :** Plan du cimetière et des vestiges en 2015
- Figure 5 :** Localisation du site sur le cadastre napoléonien
- Figure 6 :** Photographies aériennes de 1959 et 2014
- Figure 7 :** Vues de Livron à l'époque moderne
- Figure 8 :** Lithographie de 1847 et carte postale du début du XX^e siècle
- Figure 9 :** Restitutions de Livron et de ses fortifications durant les guerres de religion
- Figure 10 :** Plan du cimetière catholique dans la première moitié du XX^e siècle (haut) (AM Livron) et plan général des vestiges de la collégiale et de la maison consulaire (bas) (Olivier Veissière)
- Figure 11 :** Plan général des vestiges (1/100e) et localisation des coupes
- Figure 12 :** Élévation du mur de chevet UM 2, parement ouest – Coupe B (1/50^e)
- Figure 13 :** Élévation du mur nord du chœur UM 3, parement sud – Coupe D (1/100^e)
- Figure 14 :** Élévation du mur sud du chœur UM 1, parement nord – Coupe E (1/100^e)
- Figure 15 :** Élévation du mur de chevet UM 2, parement est– Coupe I (1/100^e)
- Figure 16 :** Élévation du mur UM 4, parement ouest – Coupe A (1/100^e)
- Figure 17 :** Élévations des murs UM 4 et UM 5 – Coupes F et C (1/100^e)
- Figure 18 :** Élévation du mur UM 3, parement nord – Coupe H (1/100^e)
- Figure 19 :** Photos de la baie B 2.4 et détail du voûtement
- Figure 20 :** Photos de la baie B 3.2 et détail des systèmes de fermetures
- Figure 21 :** Photos des piles est du chœur
- Figure 22 :** Photos de la pile nord de l'arc triomphal et de la partie inférieure de la pile nord-est
- Figure 23 :** Profil d'après le relevé lasergrammétrique et détail de l'UC 2.8
- Figure 24 :** Photos des chapiteaux
- Figure 25 :** Photos des nervures de la voûte
- Figure 26 :** Photographie de détail de l'ancrage de la voûte
- Figure 27 :** Photos générales des vestiges
- Figure 28 :** Photos de la maçonnerie UC 6.1
- Figure 29 :** Photos de la chapelle axiale (UM 6)
- Figure 30 :** Photos de la baie B 5.2
- Figure 31 :** Photos de détails des enduits peints (UM 1 et 3)
- Figure 32 :** Photos de détails des enduits peints (UM 3)
- Figure 33 :** Photos de détails des enduits peints (UM 2)
- Figure 34 :** Photos de la maison consulaire (1/2)
- Figure 35 :** Photos de la maison consulaire (2/2)
- Figure 36 :** Photos de possibles éléments en remploi
- Figure 37 :** Tentative de restitution des enduits peints









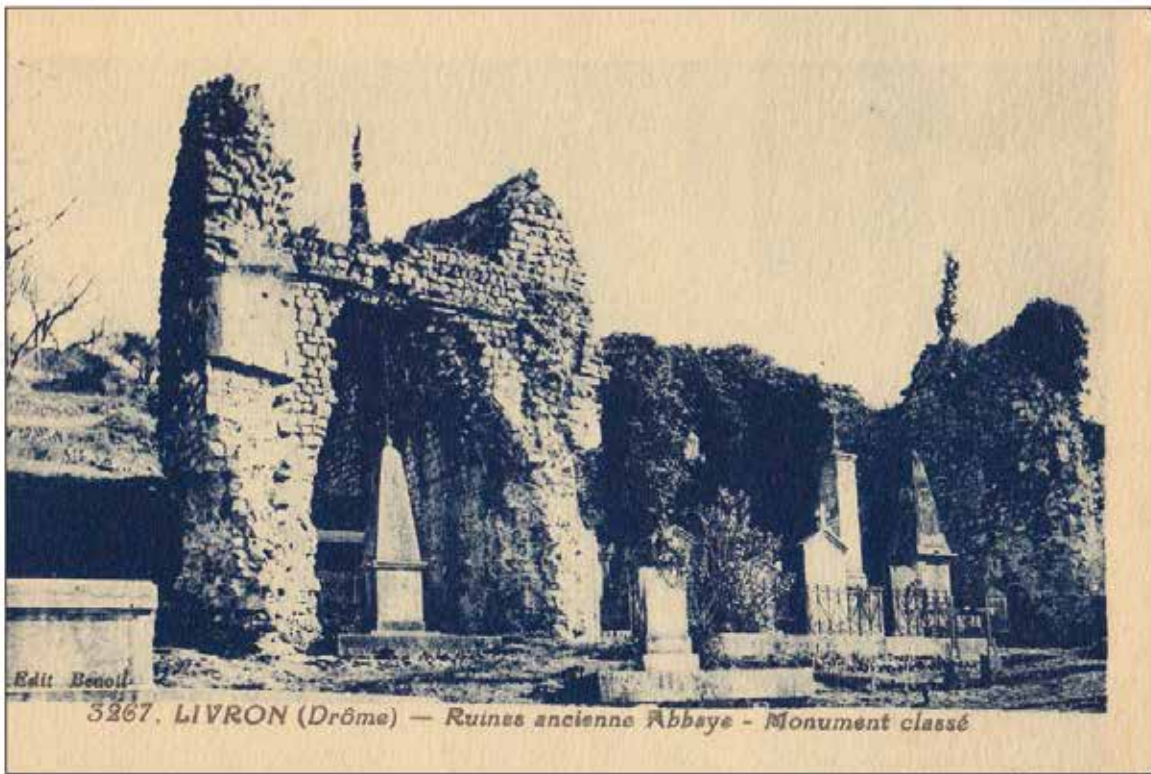








RUINES DE L'ÉGLISE COLLEGIALE DE LIVRON
 Département de la Drôme
 DEDIE A SES HABITANTS PAR M^r LE COMTE DE SINARD.
 Tout d'après nature et dessin par J. GOIRAN 1847.

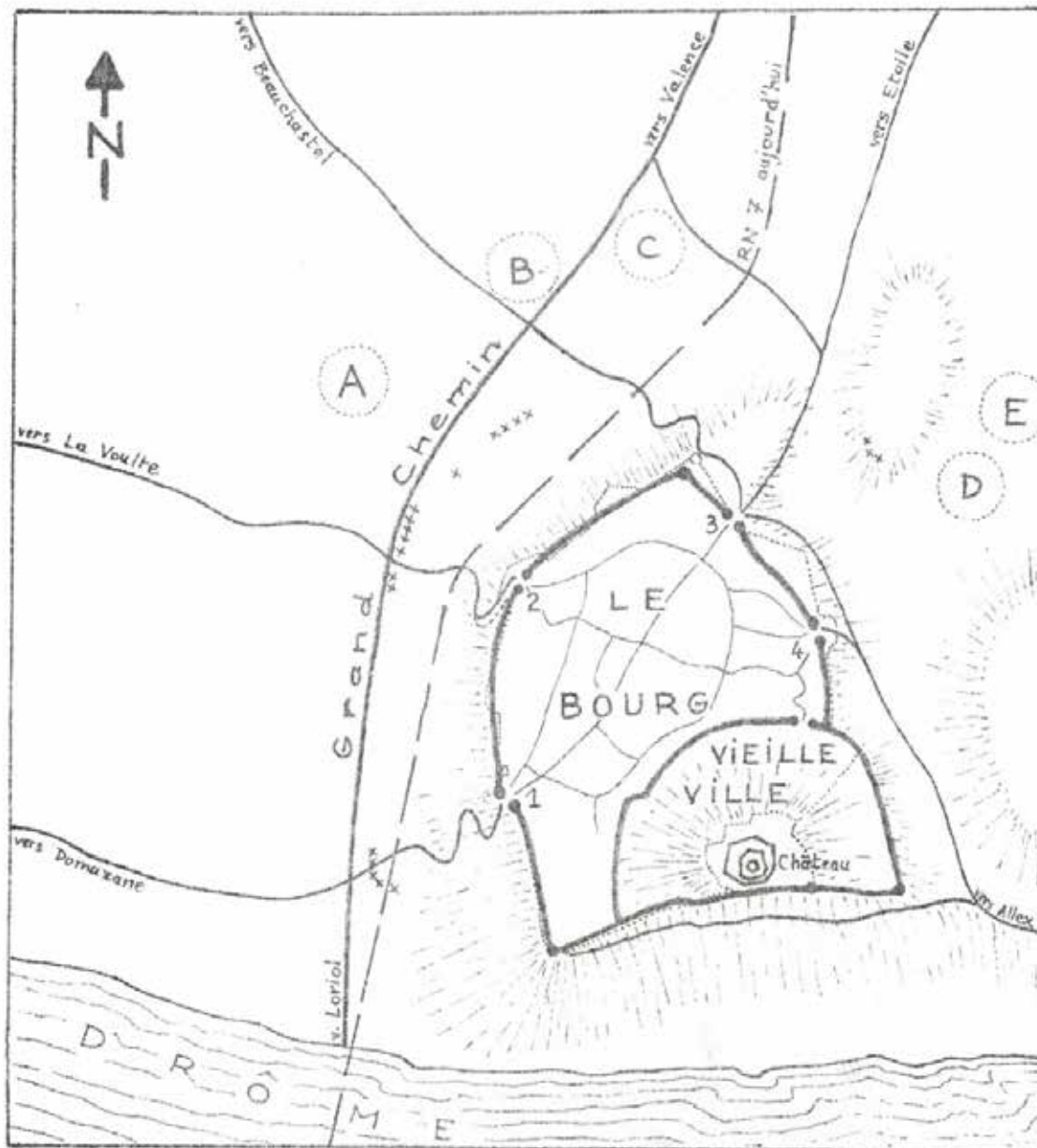


Edit Benoit



3267. LIVRON (Drôme) — Ruines ancienne Abbaye - Monument classé

Hervé 97


www.delcampe.net

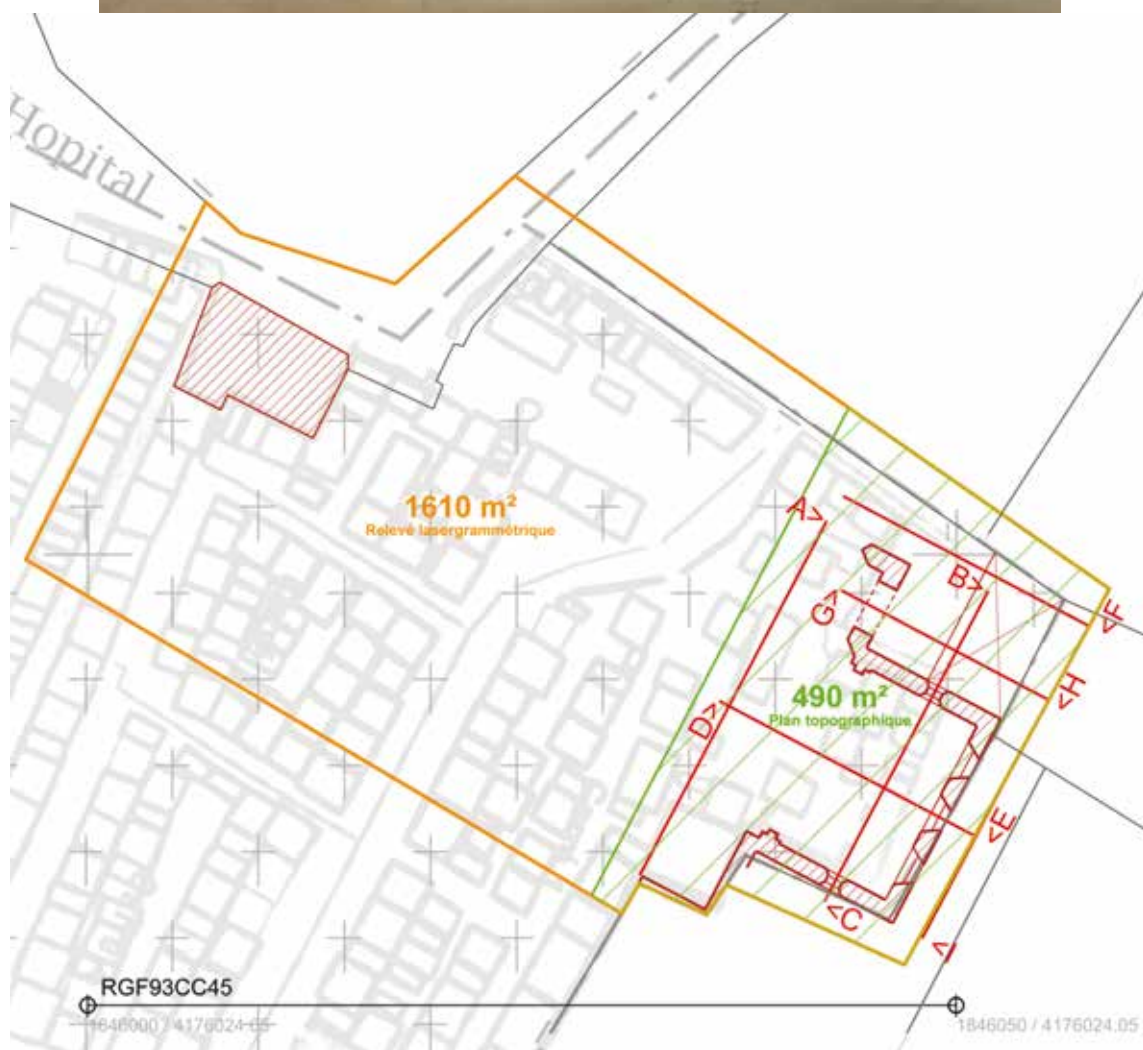
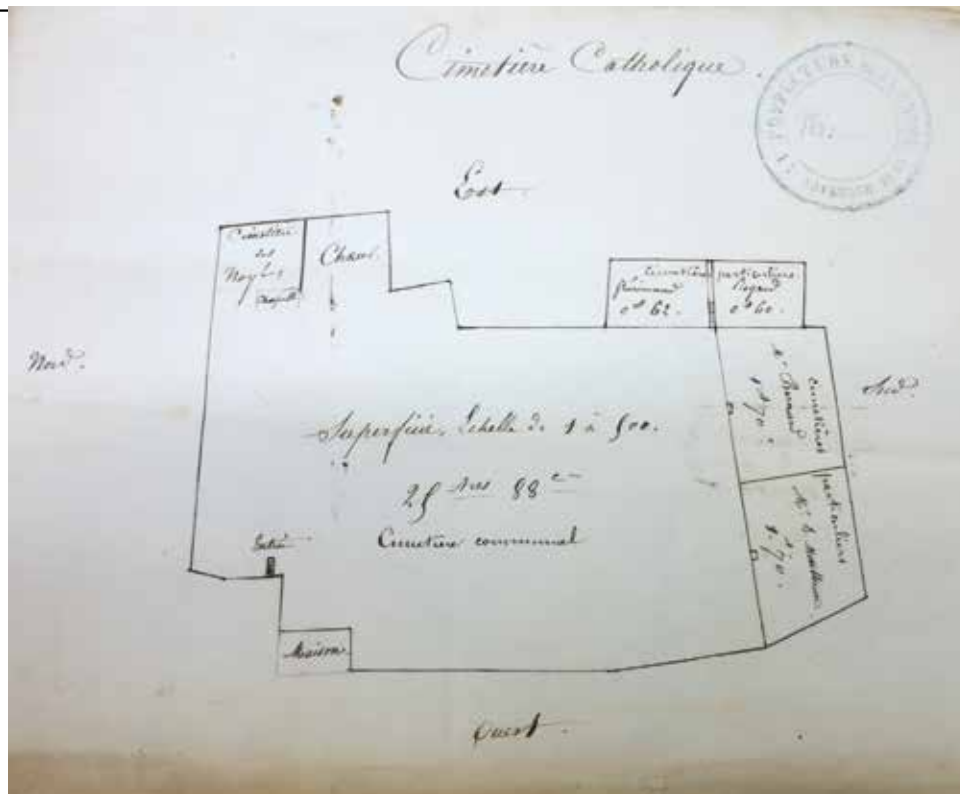


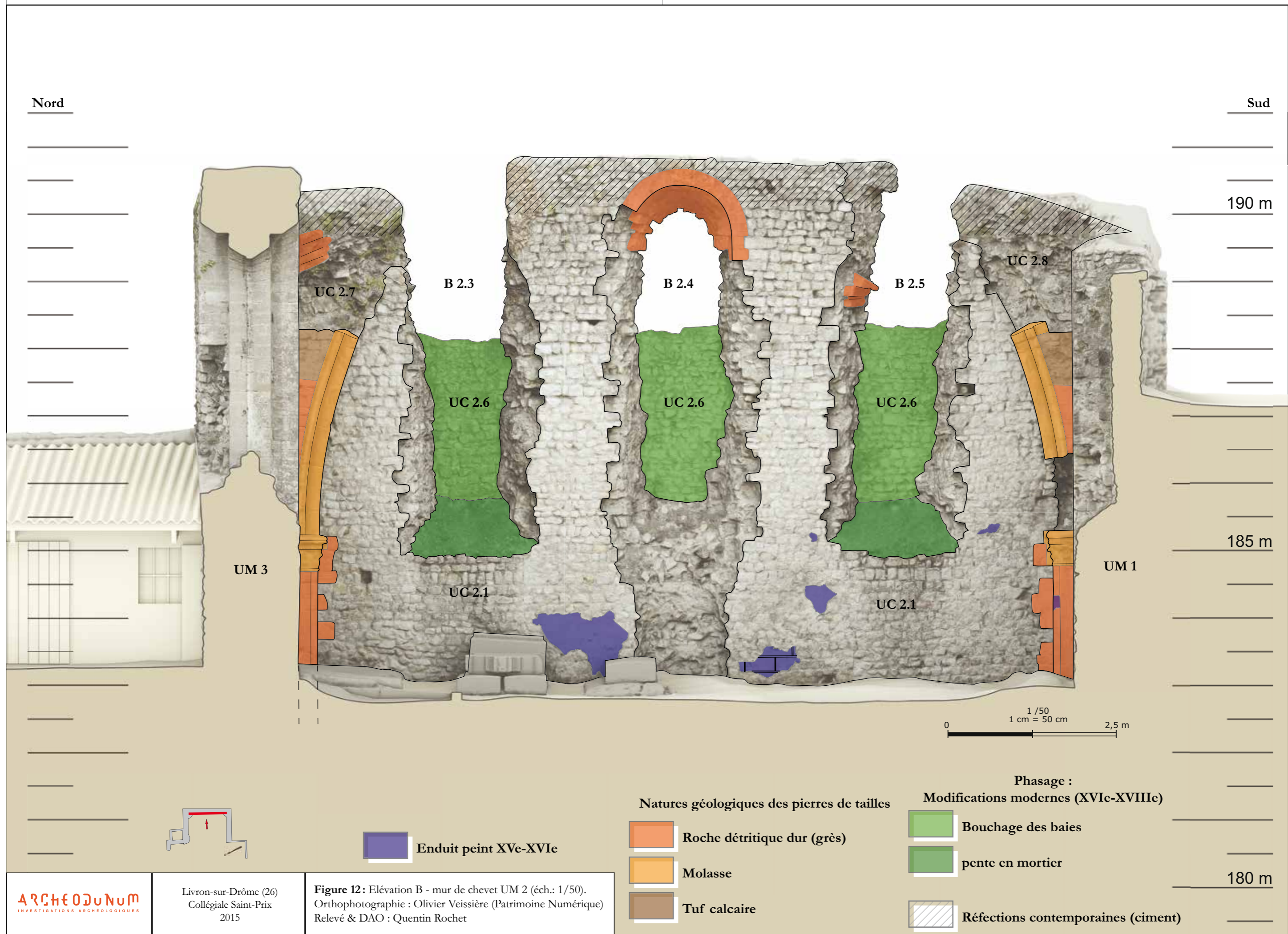
LA PLACE DE LIVRON

-  murailles jusqu'en 1581
-  murailles de 1590 à 1623
- I : Porte de la Barrière.
- 2 : Porte d'Empêchy.
- 3 : Porte de la Chanal.
- 4 : Porte de Tronas.

Siège de 1574/1575

-  emplacement des canons.
- A : Camp principal des forces royales (Ballegarde).
- B : Camp des Piémontais.
- C : Camp des Suisses.
- D : Cantonnement de GORDES.
- E : Compagnies dauphinoises.





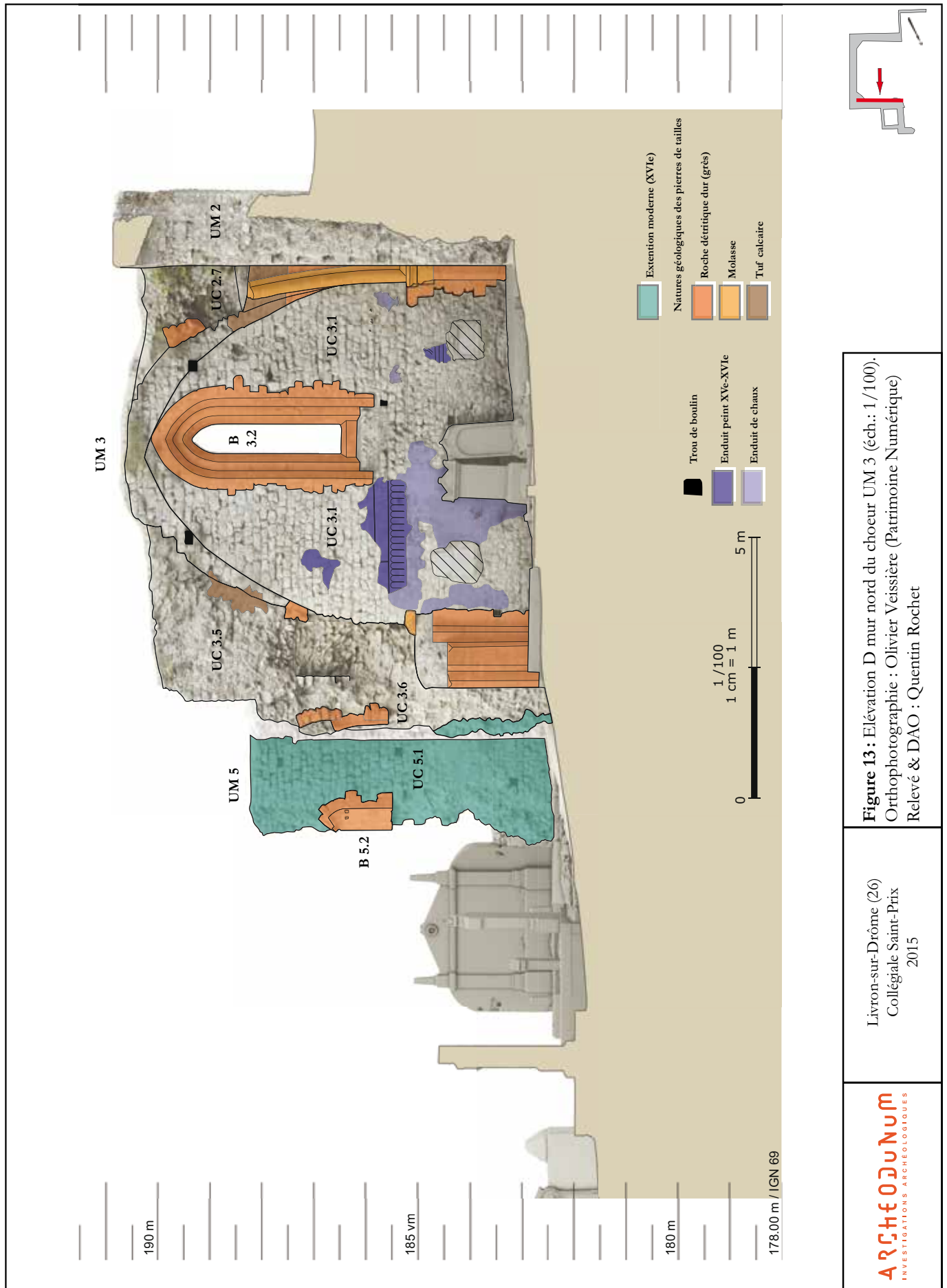


Figure 13 : Elévation D mur nord du chœur UM 3 (éch.: 1/100).
 Orthophotographie : Olivier Veissière (Patrimoine Numérique)
 Relevé & DAO : Quentin Rochet

Livron-sur-Drôme (26)
 Collégiale Saint-Prix
 2015



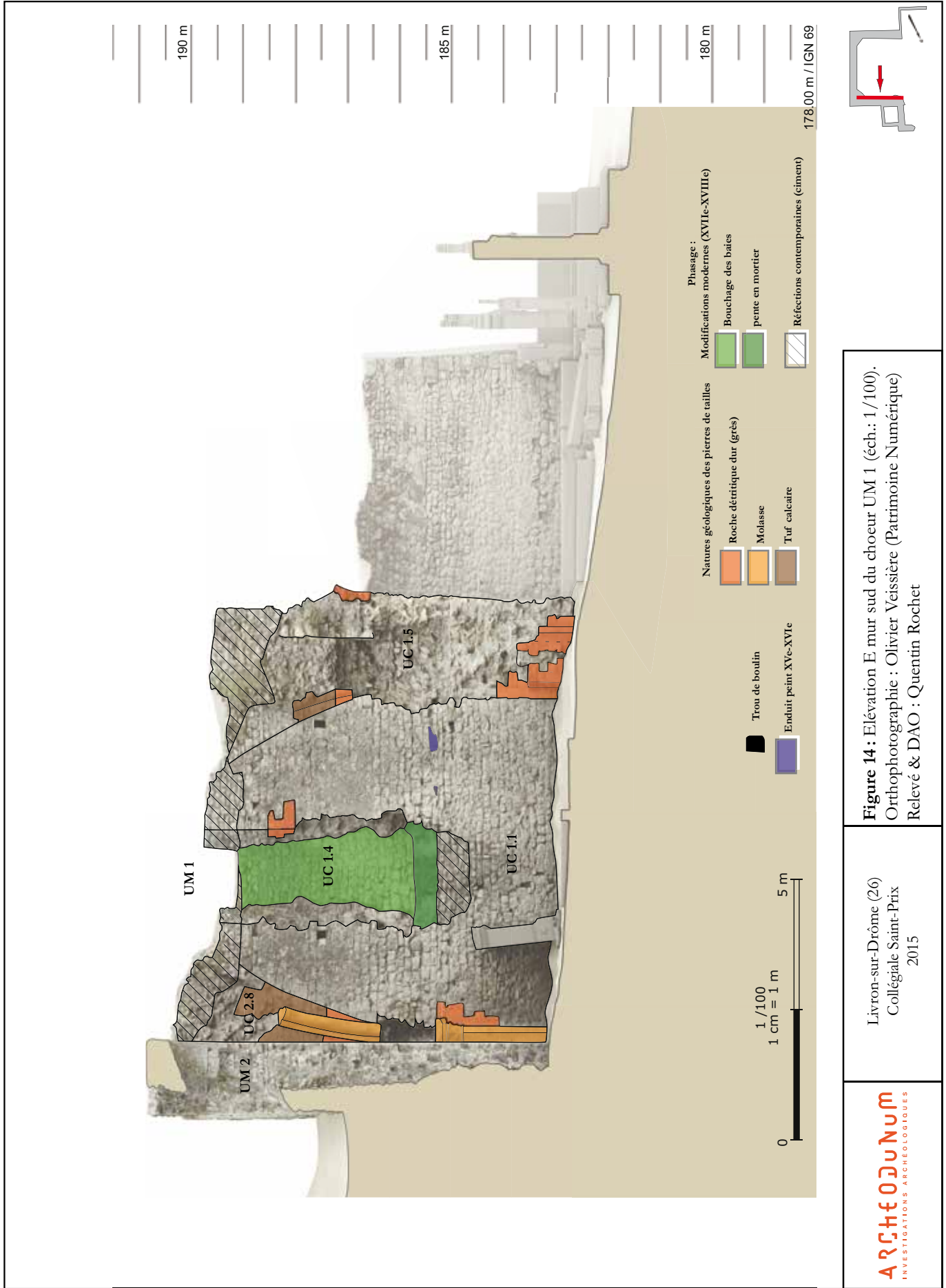


Figure 14 : Elévation E mur sud du choeur UM 1 (éch.: 1/100).
 Orthophotographie : Olivier Veissière (Patrimoine Numérique)
 Relevé & DAO : Quentin Rochet

Livron-sur-Drôme (26)
 Collégiale Saint-Prix
 2015



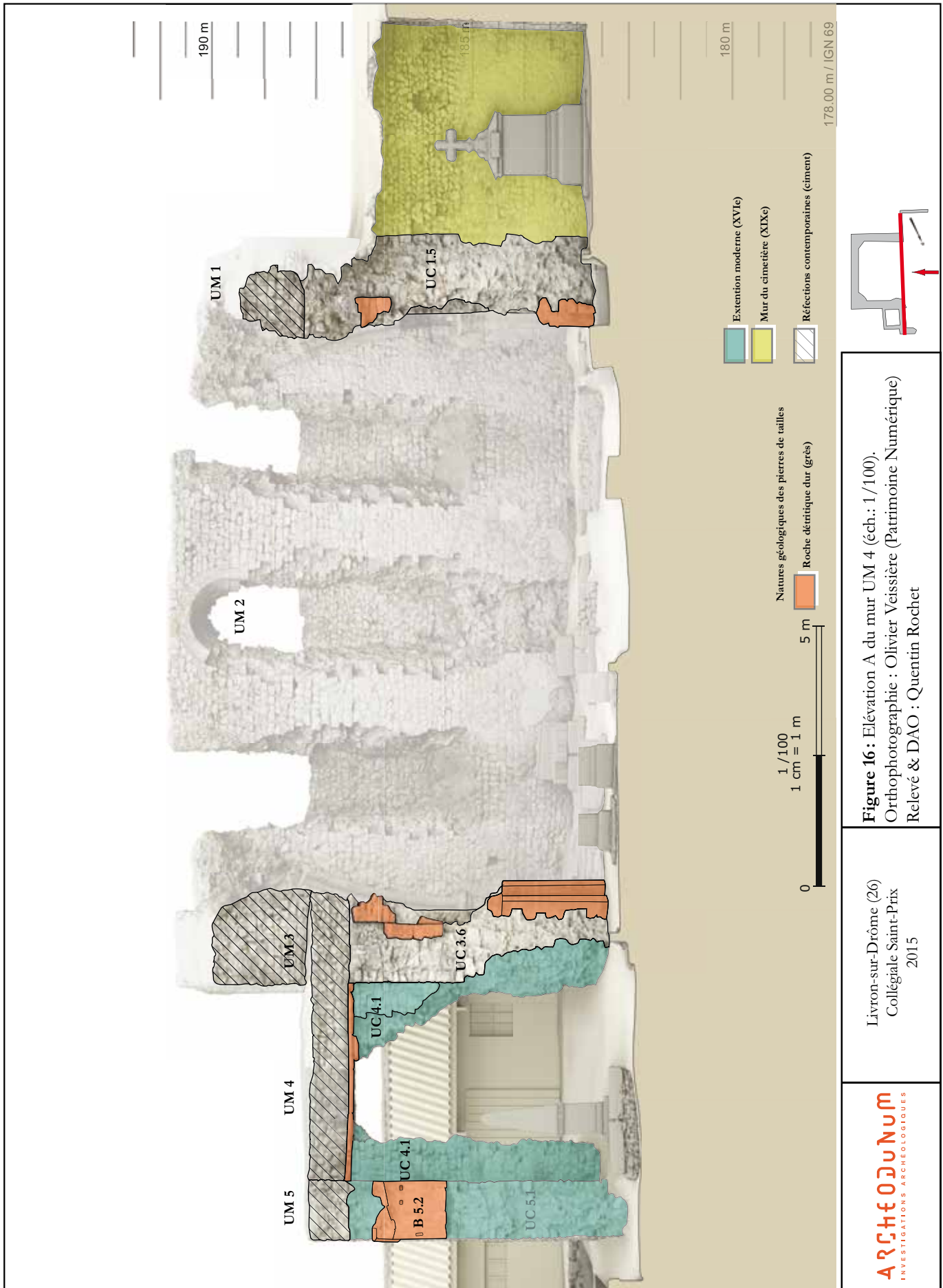


Figure 16: Elévation A du mur UM 4 (éch.: 1/100).
 Orthophotographie : Olivier Veissière (Patrimoine Numérique)
 Relevé & DAO : Quentin Rochet

Livron-sur-Drôme (26)
 Collégiale Saint-Prix
 2015

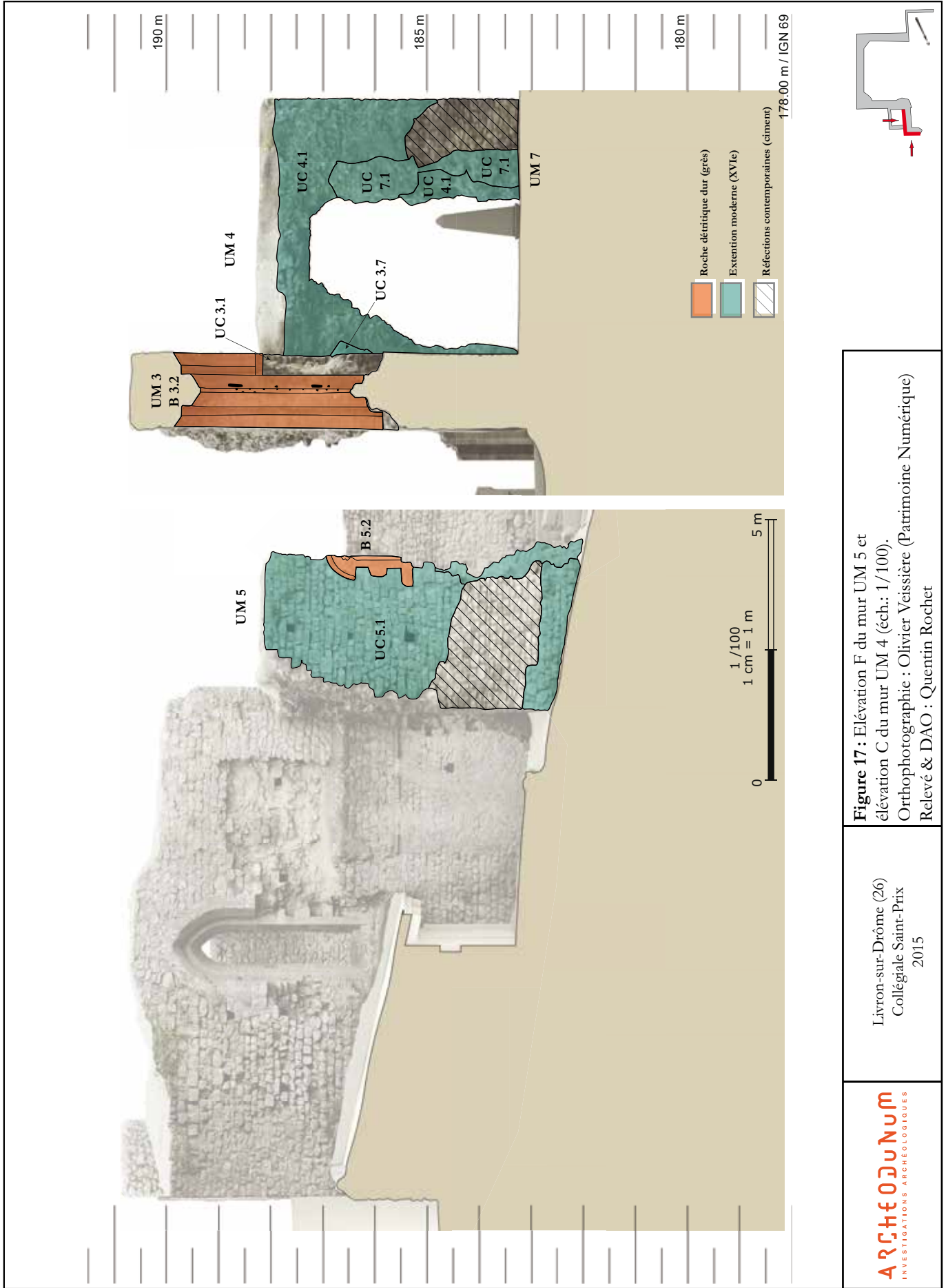


Figure 17: Élévation F du mur UM 5 et élévation C du mur UM 4 (éch.: 1/100).
 Orthophotographie : Olivier Veissière (Patrimoine Numérique)
 Relevé & DAO : Quentin Rochet

Livron-sur-Drôme (26)
 Collégiale Saint-Prix
 2015

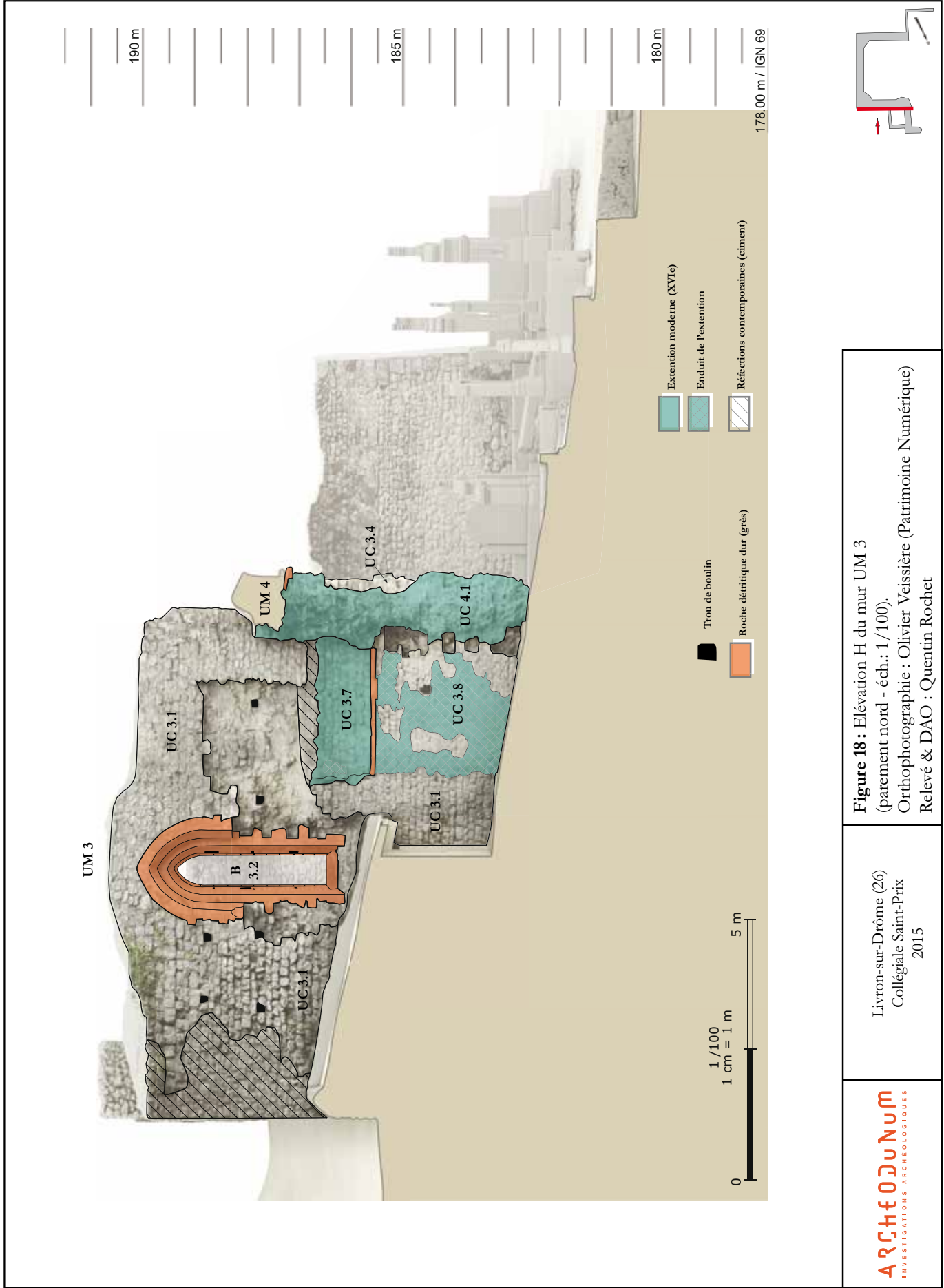
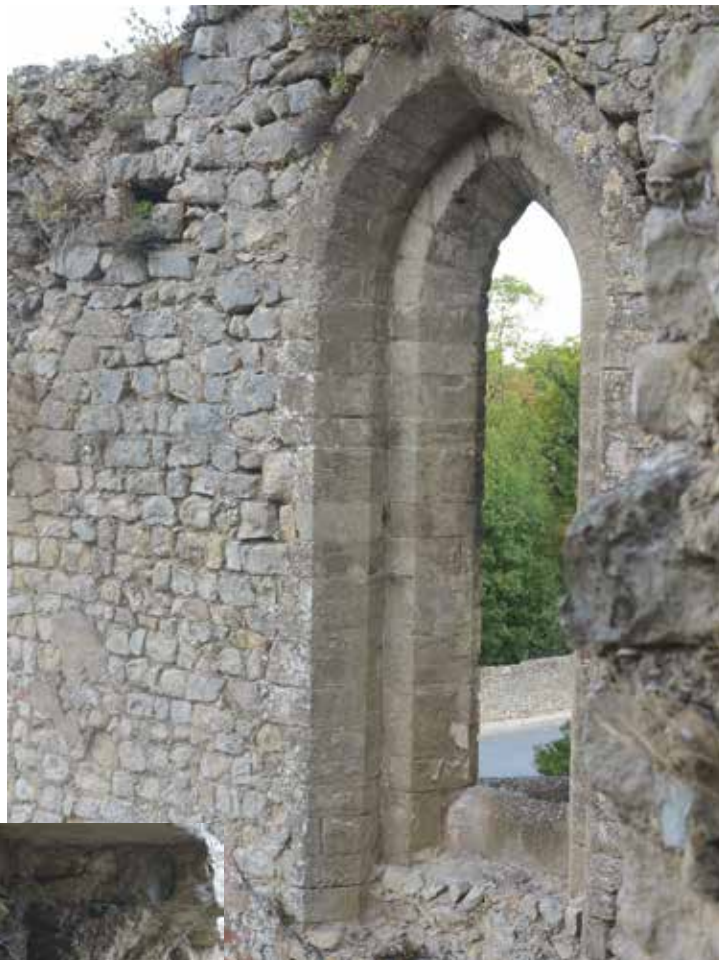


Figure 18 : Elévation H du mur UM 3
 (parement nord - éch.: 1/100).
 Orthophotographie : Olivier Veissière (Patrimoine Numérique)
 Relevé & DAO : Quentin Rochet

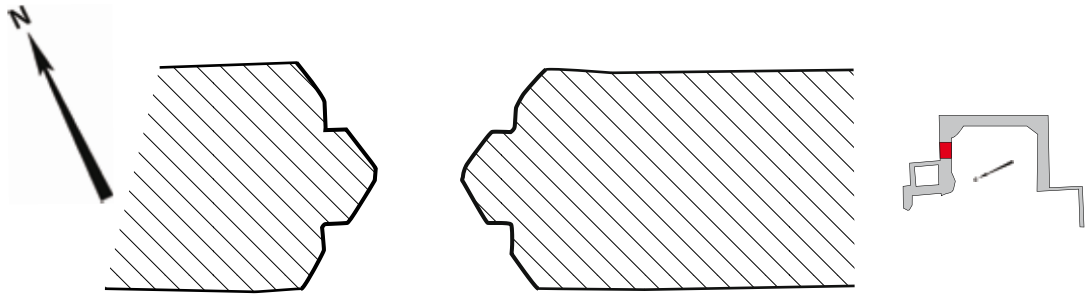
Livron-sur-Drôme (26)
 Collégiale Saint-Prix
 2015



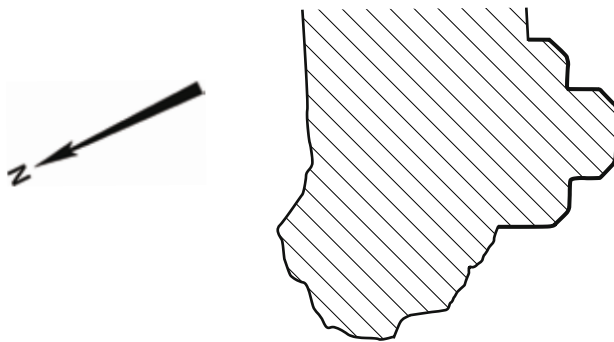
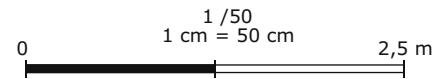




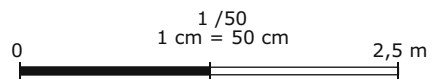




Profil horizontal de la Baie B 3.2



Profil horizontal de la pile UC 3.6

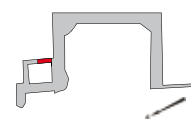






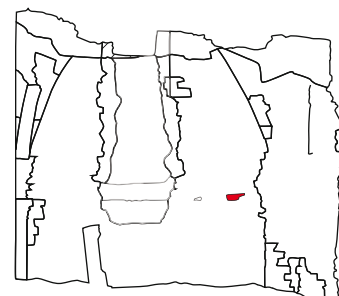




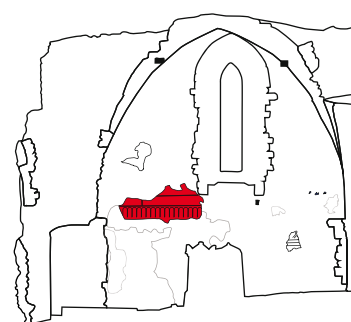




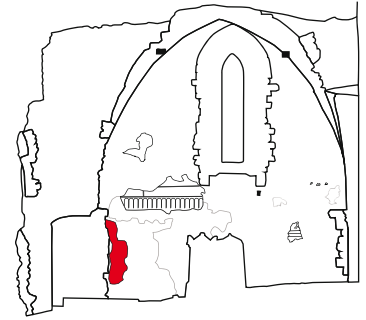
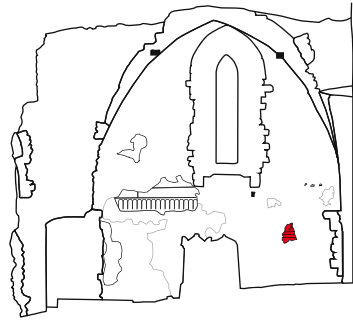


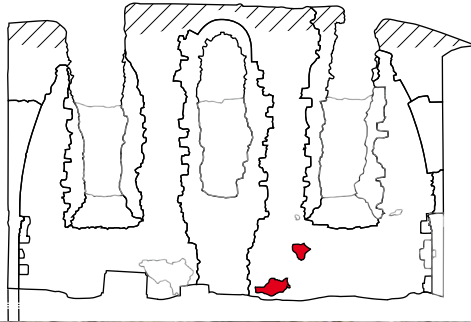


UM 1



UM 3











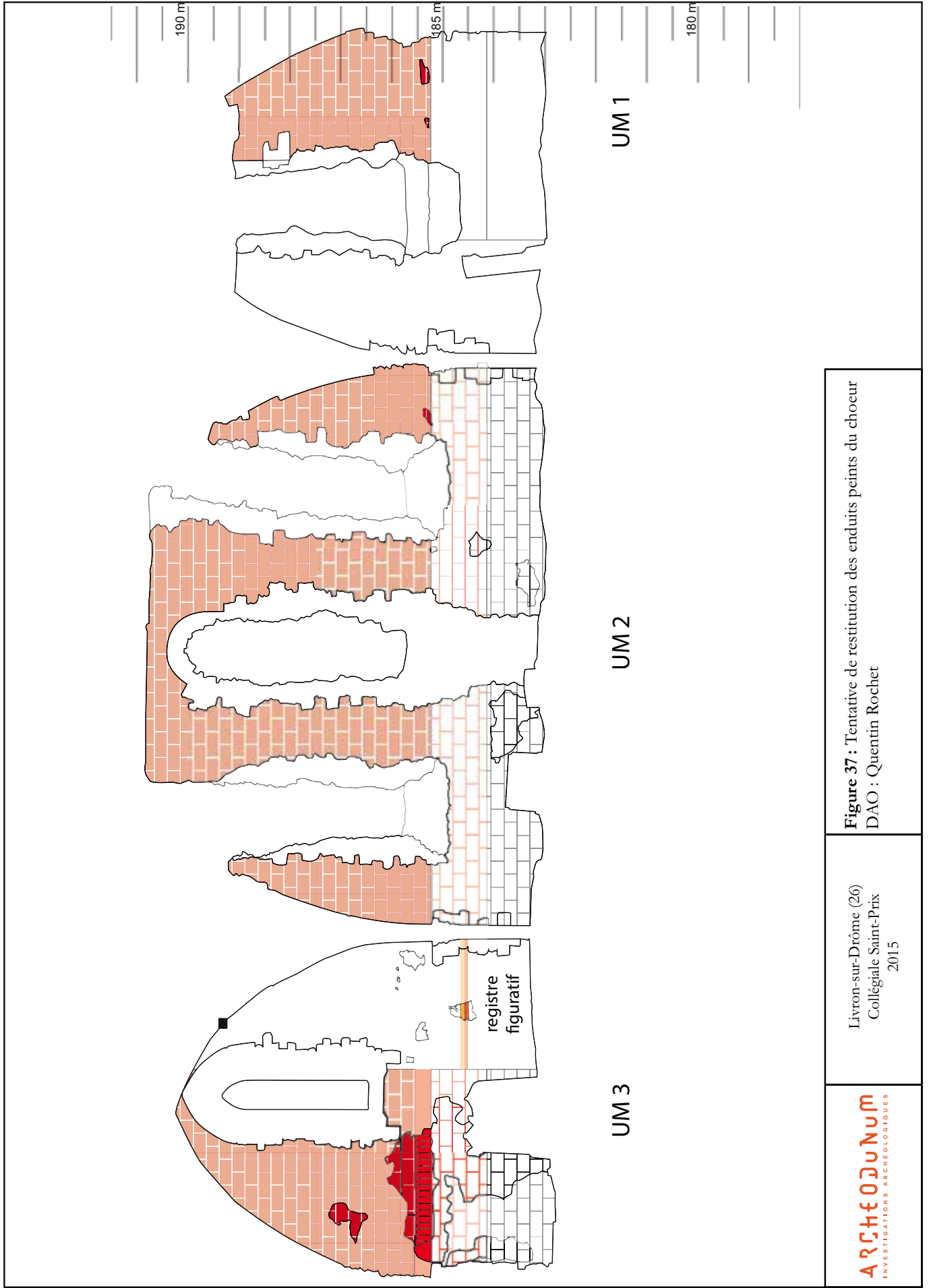


Figure 37 : Tentative de restitution des enduits peints du choeur
 DAO : Quentin Rochet

Livron-sur-Drôme (26)
 Collégiale Saint-Prix
 2015

INVENTAIRES / ANNEXES

Annexe 1 : Inventaire des Unités Construites (UC)

Livron-sur-Drôme (26) - Collégiale Saint Prix

N° INSEE : 26165

Parcelle : B 1335

UM	UC	Type	Descriptif	sur	sous	contemp.
1	/	/	Mur sud du chœur - orientation est-ouest.			
	1.1	Maçonnerie	Maçonnerie principale du mur UM 1. Un seul parement visible, au nord, le parement sud étant en grande partie situé sous le niveau de sol, les éléments supérieurs ayant par ailleurs fait l'objet de réfections contemporaines. Matériaux : moellons calcaires de petit module grossièrement équarris en parement. Liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets calcaires de petits modules (< 2 cm). Enduits : Le parement nord conserve ponctuellement des restes d'un badigeon composé du même mortier que le liant, ce badigeon sert lui-même de support à l'enduit peint UC 1.3.		1.3	1.2, 2.1, 3.1
	1.2	Baie	Baie dans le mur UM 1. La baie est récupérée à l'exception de deux éléments de son piédroit ouest en partie sommital. La baie, à l'instar de la baie 3.2, n'est pas située au centre du parement, mais légèrement décalée vers l'Est. Elle est bouchée, après récupération de ses pierres de taille, par la maçonnerie UC 1.4.		1.4	1.1
	1.3	Enduit peint	Vestige d'enduit peint sur le parement nord du mur UM 1. Deux fragments conservés à mi-hauteur du mur, sur quelques dizaines de centimètres seulement. L'enduit lui-même, épais d'un centimètre environ, est composé d'un mortier de chaux très fin, blanc, comprenant de petits nodules de chaux. L'enduit présente les restes d'un faux appareil rouge à joint blanc.	1.1		2.2, 3.3
	1.4	Bouchage	Bouchage de la baie B 1.2 après récupération des pierres de taille. L'épaisseur du bouchage n'excède pas 20 cm. Le même mortier forme un plan incliné taloché au bas de la baie. Matériaux : moellons calcaires grossièrement équarris en parement, diamètre variable. Liant : mortier de chaux blanc-jaune comprenant une importante proportion de sable et de cailloux.	1.4, 1.1		2.6
	1.5	Maçonnerie	Pile sud de l'arc triomphal, très dégradée, et départ des voûtes du chœur au-dessus de l'arc formeret. Pile cruciforme engagée, très dégradée, ne conserve que les éléments accolés au parement. Le départ de voûte de la première travée conserve quelques voutains. La maçonnerie comprend un parement intermédiaire, perpendiculaire au mur, correspondant à une première phase d'élévation de la voûte sans ancrage ni cintre. Matériaux : maçonneries en moellons calcaires, pile et voutains en roche détritique. Liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets calcaires de petits modules (< 2 cm).			
2	/	/	Mur de chevet - orientation nord-sud.			
	2.1	Maçonnerie	Maçonnerie principale du mur UM 2. Deux parements similaires à l'Est et à l'Ouest. Matériaux : moellons calcaires de petit module grossièrement équarris en parement liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets calcaires de petits modules (< 2 cm). Enduits : Le parement ouest conserve ponctuellement des restes d'un badigeon composé du même mortier que le liant, ce badigeon sert lui-même de support à l'enduit peint UC 2.2.		2.2, 2.6	1.1, 3.1, 2.7, 2.7
	2.2	Enduit peint	Fragments d'enduits peints conservés sur le parement ouest du mur UM 2. Deux fragments conservant des restes de faux appareil à fond blanc et joints noirs, très dégradés au bas du mur. Un fragment présentant un faux appareil à fond blanc et joints rouges à mi-hauteur. Deux fragments témoignant d'un faux appareil rouge à joints blancs à hauteur des baies, dans la partie sud du mur. Un des fragments conserve une lettre «P» de quelques centimètres de haut, probablement contemporaine. L'enduit lui-même, épais d'un centimètre environ, est composé d'un mortier de chaux très fin, blanc, comprenant de petits nodules de chaux.	2.1		1.3, 3.3
	2.3	Baie	Baie nord du mur de chevet UM 2, similaire à la baie B 2.5. Baie intégralement récupérée dont ne témoigne plus que le négatif du chaînage dans le parement ouest du mur UM 2. largeur hors maçonnerie de 1,5 m dans le parement ouest, pour 90 cm dans le parement est. Hauteur estimée 3,30 m. Chaînage des piédroits manquant, négatif régulier.		2.6	2.1
	2.4	Baie	Baie centrale du mur de chevet UM 2. Baie sont ébrasée et couverte d'une voûte en berceau, ébrasée également et appareillée en rouleau. 1,5 m de large dans le parement ouest, pour 90cm dans le parement est (hors maçonnerie). Hauteur totale 4,30 m. Chaînage des piédroits manquant, négatif régulier. Appareil en roche détritique conservé uniquement pour le voûtement.		2.6	2.1
	2.5	Baie	Baie sud du mur de chevet UM 2, similaire à la baie B 2.3. Baie intégralement récupérée dont ne témoigne plus que le négatif du chaînage dans le parement ouest du mur UM 2 et quelques voutains conservés en partie supérieure. Largeur hors maçonnerie de 1,5 m dans le parement ouest, pour 90 cm dans le parement est. Hauteur estimée 3,30 m. Chaînage des piédroits manquant, négatif régulier.		2.6	2.1
	2.6	Bouchages	Bouchages des baies 2.3, 2.4 et 2.5. Composé d'un parement unique comblant l'ouverture des baies, et complété, pour les baies latérales, par un pan incliné maçonné à la base de la baie. Matériaux : moellons calcaires grossièrement équarris en parement, diamètre variable. Liant : mortier de chaux blanc-jaune comprenant une importante proportion de sable et de cailloux.	2.3, 2.4, 2.5		1.4

UM	UC	Type	Descriptif	sur	sous	contemp.
	2.7	Maçonnerie	Ensemble formé par la pile et le départ de voûte dans l'angle nord-est du chœur. Composé d'une pile carré chanfreiné, d'un chapiteau à motif végétal et à moulure, et d'un départ de voûte nervuré. La pile est visible sous le niveau de sol dans la concession situé dans l'angle du chœur. La pile est chaînée dans les parements des murs adjacents. Les voutains viennent se poser sur l'extrados des arcs formerets. Matériaux : Pierre de taille en roche détritique (pile et voutains), molasse (nervure et chapiteau), tuf calcaire et moellons calcaires (voutains). Liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets calcaires de petits modules (< 2 cm).		2.2	2.1, 2.8
	2.8	Maçonnerie	Ensemble formé par la pile et le départ de voûte dans l'angle sud-est-est du chœur. Composé d'une pile carré chanfreiné, d'un chapiteau à motif végétal et à moulure, et d'un départ de voûte nervuré. Les premiers claveaux de la nervure sont absents immédiatement au-dessus du chapiteau, permettant d'observer des rainures sous le premier claveau conservé. La pile est chaînée dans les parements des murs adjacents. Les voutains viennent se poser sur l'extrados des arcs formerets. Matériaux : Pierre de taille en roche détritique (pile et voutains), molasse (nervure et chapiteau), tuf calcaire et moellons calcaires (voutains). Liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets calcaires de petits modules (< 2 cm).		2.2	2.7, 2.1
3	/	/	Mur nord du chœur - orientation est-ouest.			
	3.1	Maçonnerie	Maçonnerie principale du mur UM 3. Deux parements similaires au Nord et au Sud. Percé par la baie B 3.2. Matériaux : moellons calcaires de petit module grossièrement équarris en parement liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets calcaires de petits modules (< 2 cm). Enduits : Le parement ouest conserve ponctuellement des restes d'un badigeon composé du même mortier que le liant, ce badigeon sert lui-même de support à l'enduit peint UC 3.3.			3.2, 2.1, 1.1, 2.7, 3.6
	3.2	Baie	Baie unique du mur UM 3, en symétrie de la baie B 1,2. baie à arc brisé en lancette, de 2,8 m de hauteur pour 57 cm de largeur hors maçonnerie (4,3 m par 2,2 m maçonnerie comprise). Le profil est caractérisé par un ébrasement à ressauts chanfreinés. Les arrêtes internes de la baie témoignent de deux systèmes de fixation, l'un régulier (vitrail) l'autre asymétrique (volet ?). Matériaux : Pierre de taille en roche détritique dure, uniforme. Liant : intégré dans le parement UC 3.1 dont la baie partage le mortier.			3.1
	3.3	Enduit peint	Fragments d'enduits peints conservés sur le parement sud du mur UM 3. Présente l'ensemble le mieux conservé du site. À l'est, bien que fortement dégradé, est visible un corpus composé de quatre registres (de bas en haut) : faux appareil blanc à joints noirs, faux appareil blanc à joints rouges, frise d'arcades au trait blanc à fond rouge, faux appareil rouge à joint blanc. À l'est un fragment de plus petite taille présente un double bandeau (jaune et rouge) au-dessus duquel on distingue les traces d'un ensemble figuratif, au trait noir, composé de quelques tracés courbes. Le bandeau jaune est également visible de façon résiduelle dans l'angle sud-est du chœur, à la jonction entre le parement et la pile. L'enduit lui-même, épais d'un centimètre environ, est composé d'un mortier de chaux très fin, blanc, comprenant de petits nodules de chaux.	3.1		1.3, 2.2
	3.4	Maçonnerie	Pile nord de l'arc triomphal. Conservé sur 1,90 m d'élévation. Pile cruciforme chanfreinée, insérée dans le parement UC 3.1. Matériaux : pierres de taille en roche détritique. Liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets calcaires de petits modules, les galets sont présents en plus grande proportion que dans le mur UC 3.1.			
	3.5	Maçonnerie	Maçonnerie située entre la pile UC 3.4 et la voûte UC 3.6. Cette même maçonnerie constitue l'extension ouest du mur UM 3, caractérisé par un arrachement au niveau de la première travée. Comprend un parement perpendiculaire du mur en partie basse de la voûte, témoignant d'une mise en oeuvre sans cintre. Comprend quelques voutains du couvrement de la première travée, dont une arrête de la voûte quadripartite. Matériaux : moellons calcaires de module moyen et pierre de taille grossière en roche détritique pour la voûte. Liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets calcaires de petits modules (< 2 cm).		4.1	3.1
	3.6	Maçonnerie	Départ de voûte du chœur au niveau du mur UM 3, depuis l'arc triomphal. Quelques voutains conservés à la jonction avec l'arc formeret. Absence d'arrête conservé ou de nervure. Matériaux : Moellons calcaires de module moyen, à l'exception de quelques voutains en roche détritique ou en tuf calcaire. Liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets calcaires de petits modules (< 2 cm).	3.5		
	3.7	Maçonnerie	Voûte réinsérée dans le parement nord du mur UM 3 sur 1,3 m de hauteur. La voûte prend appui sur une assise de dales calcaires de faible épaisseur, formant la limite avec le parement situé en dessous. En partie supérieure, la voûte n'est pas ancrée dans le mur UM 3, mais s'appuie sur son parement nord. Matériaux : Moellons calcaires de modules moyen, assise de dalles calcaires. Liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets de natures géologiques diverses et de modules variables. Enduit : Vestige d'un badigeon à la chaux similaire à UC 3.8, présent uniquement à l'est et à la jonction avec l'emplacement du mur UM 6.	3.1	3.8	
	3.8	Enduit	Badigeon à la chaux blanche, granulométrie fine, observé sur le parement nord du mur UM 3, délimité à l'ouest par le parement disparu du mur UM 4, et à l'est par le mur UM 6. Le dégagement superficiel du mur UM 6 permet d'observer la continuité de ce badigeon contre le parement UC 6.1.	3.1, 6.1		
4	/	/	Mur nord-sud entre les murs UM 3 et UM 5.			

UM	UC	Type	Descriptif	sur	sous	contemp.
	4.1	Maçonnerie	Maçonnerie principale du mur UM 4. Deux parements d'assises horizontales suivies et un blocage de même composition. Comprend en partie supérieure une double assise de dalles calcaires en encorbellement dans son parement ouest. L'ouverture présente dans cette maçonnerie est trop dégradée pour qu'on puisse identifier sa forme initiale. 1,20 m de large. Matériaux : Moellons calcaires de modules moyen, assise de dalles calcaires. Liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets de natures géologiques diverses et de modules variables. Enduit : Aucune trace d'enduit n'a pu être identifiée sur les parements de cette maçonnerie.	3.1, 3.4, 3.5		5.1, 6.1, 7.1
5	/	/	Mur gouttereau de l'extension nord.			
	5.1	Maçonnerie	Maçonnerie principale du mur UM 5. Deux parements d'assises horizontales suivies et un blocage de même composition. Comprend une baie au niveau de son arrachement ouest. 1,20 m de large. Matériaux : Moellons calcaires de modules moyens. Liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets de natures géologiques diverses et de modules variables. Enduit : Aucune trace d'enduit n'a pu être identifiée sur les parements de cette maçonnerie.			4.1
	5.2	Baie	Baie fragmentaire présente dans le mur UM 5. Seule sont conservé, au niveau de l'arrachement du mur, quelques éléments de voûtement et du piédroit est. Comprend un arc décoratif mouluré sur son parement nord. Les traces de deux systèmes de fermeture (sur l'arrête et à proximité du parement sud) sont visibles. Matériaux : Pierre de taille en roche détritique.			5.1
6	/	/	Mur nord-sud - chevet de la chapelle.			
	6.1	Maçonnerie	Maçonnerie principale du mur UM 6. Observé uniquement en plan, au niveau du sol actuel (env. 183 m NGF). Mur composé de deux parements et d'un blocage, d'environ 60 cm de large. Matériaux : moellons calcaires de petit module grossièrement équarris en parement. Liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets de natures géologiques diverses et de modules variables. Enduits : La maçonnerie conserve des fragments de badigeon à la chaux sur son parement ouest, similaire au badigeon UC 3.8 auquel il est lié dans l'angle formé par les deux murs. Ce badigeon ne témoigne pas de peinture.	3.1	3.8	4.1, 5.1, 7.1
7	/	/	Mur est-ouest - mur gouttereau nord de la chapelle.			
	7.1	Maçonnerie	Maçonnerie principale du mur UM 7. Visible uniquement au niveau de sa jonction avec le mur UM 4, très dégradé. 60 cm de large. Matériaux : moellons calcaires de petit module grossièrement équarris en parement. Liant : mortier de chaux blanc comprenant une importante proportion de sable et de galets de natures géologiques diverses et de modules variables			4.1, 6.1

Annexe 2 : Inventaire de la documentation graphique

Livron-sur-Drôme (26) - Collégiale Saint Prix

N° INSEE : 26165

Parcelle : B 1335

N°	Description	Auteur	Taille	Date	Format
PN-1.jpg	Enduit peint UC 1.3	Q. Rochet	9674 ko	08/09/2015	Fichier JPEG
PN-10.jpg	Mur UC 6.1	Q. Rochet	8385 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-11.jpg	Liaison entre le mur UM 4 et le mur UM 3	Q. Rochet	7440 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-12.jpg	Liaison entre le mur UM 4 et le mur UM 3	Q. Rochet	7756 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-13.jpg	Voutains conservé dans la voûte ouest (UM 1 ; UC 1.5)	Q. Rochet	8507 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-14.jpg	Pile et chapiteau UC 2.8	Q. Rochet	8612 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-15.jpg	Pile et chapiteau UC 2.8	Q. Rochet	8451 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-16.jpg	Pile et chapiteau UC 2.8	Q. Rochet	8337 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-17.jpg	Nervure de la voûte UC 2.8	Q. Rochet	8888 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-18.jpg	Nervure de la voûte UC 2.8 (détail bloc)	Q. Rochet	8235 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-19.jpg	Enduit peint UC 2.2	Q. Rochet	9304 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-2.jpg	Enduit peint UC 1.3	Q. Rochet	6999 ko	08/09/2015	Fichier JPEG
PN-20.jpg	Enduit peint UC 2.2	Q. Rochet	7168 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-21.jpg	Enduit peint UC 2.2	Q. Rochet	8516 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-22.jpg	Enduit peint UC 2.2	Q. Rochet	8168 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-23.jpg	Enduit peint UC 3.3	Q. Rochet	8385 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-24.jpg	UC 3.6, ancrage ouest de la voûte	Q. Rochet	7912 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-25.jpg	Détail de la base de la baie B 3.2	Q. Rochet	9702 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-26.jpg	UC 2.7, voutains conservés en hauteur	Q. Rochet	10319 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-27.jpg	Détail de l'enduit peint UC 3.3	Q. Rochet	9658 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-28.jpg	Enduit peint UC 3.3	Q. Rochet	8996 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-29.jpg	Enduit peint UC 3.3	Q. Rochet	10570 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-3.jpg	Enduit peint UC 3.3	Q. Rochet	11913 ko	08/09/2015	Fichier JPEG
PN-30.jpg	Chapiteau UC 2.7	Q. Rochet	7828 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-31.jpg	Chapiteau UC 2.7	Q. Rochet	8499 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-32.jpg	Nervure de la voûte UC 2.7	Q. Rochet	8164 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-33.jpg	Chapiteau UC 2.7	Q. Rochet	8573 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-34.jpg	Détail de la réinsertion de la maçonnerie UC 4.1 dans le mur UM 3	Q. Rochet	7739 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-35.jpg	Détail de la réinsertion de la maçonnerie UC 4.1 dans le mur UM 3	Q. Rochet	8931 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-36.jpg	Détail de la réinsertion de la voûte UC 3.7 dans le parement de l'UM 3	Q. Rochet	8750 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-37.jpg	Bloc en emploi dans le mur du cimetière	Q. Rochet	8614 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-38.jpg	Pile de l'arc triomphal UC 3.5	Q. Rochet	8872 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-39.jpg	Détail des voutains et de l'arrête conservé pour la première travée (UC 3.5)	Q. Rochet	7341 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-4.jpg	Enduit peint UC 3.3 contre la pile UC 2.7	Q. Rochet	7762 ko	08/09/2015	Fichier JPEG
PN-40.jpg	Détail des voutains et de l'arrête conservé pour la première travée (UC 3.5)	Q. Rochet	8222 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-41.jpg	Détail des voutains et de l'arrête conservé pour la première travée (UC 1.5)	Q. Rochet	6486 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-42.jpg	Pierre de taille en emploi dans le mur du cimetière	Q. Rochet	6667 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-43.jpg	Arrachement et pierres conservées du piedroit ouest de la baie B 1.2	Q. Rochet	7937 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-44.jpg	Détail des voutains et de l'arrête conservé pour la première travée (UC 1.5)	Q. Rochet	6412 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-45.jpg	UC 3.6, ancrage ouest de la voûte	Q. Rochet	7513 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-46.jpg	Baie 3.2	Q. Rochet	7295 ko	10/09/2015	Fichier JPEG

N°	Description	Auteur	Taille	Date	Format
PN-47.jpg	Maison consulaire : vu générale du mur nord	Q. Rochet	6212 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-48.jpg	Maison consulaire : détail du mur nord	Q. Rochet	5341 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-49.jpg	Maison consulaire : détail du mur nord	Q. Rochet	6799 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-5.jpg	Enduit conservé sur la pile UC 2.8 (détail)	Q. Rochet	9852 ko	08/09/2015	Fichier JPEG
PN-50.jpg	Maison consulaire : détail de la porte du RDC	Q. Rochet	7462 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-51.jpg	Maison consulaire : cheminée dans le mur sud	Q. Rochet	8292 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-52.jpg	Maison consulaire : enduit et départ de voûte dans le mur ouest	Q. Rochet	7877 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-53.jpg	Maison consulaire : placard dans le mur nord	Q. Rochet	7682 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-54.jpg	Maison consulaire : baie bouchée dans le mur ouest, première étage	Q. Rochet	7329 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-55.jpg	Maison consulaire : placard dans le mur nord	Q. Rochet	9081 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-56.jpg	Maison consulaire : vue générale du mur ouest depuis l'extérieur	Q. Rochet	6277 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-57.jpg	Maison consulaire : vue de la baie du premier étage depuis l'ouest	Q. Rochet	5396 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-58.jpg	Fragment de voutain des baies du mur de chevet	Q. Rochet	8386 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-59.jpg	Fragment de voutain des baies du mur de chevet	Q. Rochet	7847 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-6.jpg	Enduit conservé sur la pile UC 2.8 (détail)	Q. Rochet	9471 ko	08/09/2015	Fichier JPEG
PN-60.jpg	Voûte UC 3.7	Q. Rochet	5854 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-61.jpg	Maison consulaire, élément de porte monumentale dans le mur nord	Q. Rochet	5877 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-62.jpg	Détail du chaînage arraché du mur UM 4 dans le parement nord du mur UM 3	Q. Rochet	7446 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-63.jpg	Assise de dalle à la base de la voûte UC 3.7	Q. Rochet	8044 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-64.jpg	Chaînage entre les murs UM 7 et UM 4	Q. Rochet	6580 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-65.jpg	Baie 5.2	Q. Rochet	6806 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-66.jpg	Baie 5.2	Q. Rochet	7512 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-67.jpg	Baie 5.2	Q. Rochet	7356 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-68.jpg	Détail de la voûte UC 3.7	Q. Rochet	8009 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-69.jpg	Baie 2.5	Q. Rochet	8177 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-7.jpg	Mur UC 6.1	Q. Rochet	7852 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-70.jpg	Baie 2.4 et arrachement inférieur	Q. Rochet	8314 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-71.jpg	Baie 2.4	Q. Rochet	7680 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-72.jpg	Voûtement de la baie 2.4	Q. Rochet	5528 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-73.jpg	Pile et bas de l'UC 2.7 dans la sépulture situé dans l'angle nord-est du chœur	Q. Rochet	8646 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-74.jpg	Vue d'ensemble des vestiges	Q. Rochet	8633 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-75.jpg	Vue d'ensemble des vestiges	Q. Rochet	7399 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-76.jpg	Vue d'ensemble des vestiges	Q. Rochet	8618 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-77.jpg	Voûte UC 2.8	Q. Rochet	7357 ko	10/09/2015	Fichier JPEG
PN-78.jpg	Détail des système de fermeture de la baie 3.2	Q. Rochet	8716 ko	11/09/2015	Fichier JPEG
PN-79.jpg	Voûte UC 3.7 vue de profil	Q. Rochet	6731 ko	11/09/2015	Fichier JPEG
PN-8.jpg	Mur UC 6.1 (détail badigeon)	Q. Rochet	7701 ko	09/09/2015	Fichier JPEG
PN-80.jpg	Vue d'ensemble des vestiges	Q. Rochet	7894 ko	11/09/2015	Fichier JPEG
PN-81.jpg	Vue d'ensemble des vestiges	Q. Rochet	7847 ko	11/09/2015	Fichier JPEG
PN-82.jpg	Vue d'ensemble des éléments conservés de la voûte UC 2.7	Q. Rochet	8090 ko	11/09/2015	Fichier JPEG
PN-83.jpg	Détail du changement de nature géologique dans les voutains de l'UC 2.7	Q. Rochet	7643 ko	11/09/2015	Fichier JPEG
PN-84.jpg	Vue d'ensemble des vestiges	Q. Rochet	7643 ko	11/09/2015	Fichier JPEG
PN-85.jpg	Vue d'ensemble de la chapelle axiale, enduit UC 3.8, mur 6.1, voûte 3.7 et mur UM 4	Q. Rochet	7773 ko	11/09/2015	Fichier JPEG
PN-86.jpg	Détail du chaînage arraché du mur UM 4 dans le parement nord du mur UM 3	Q. Rochet	7246 ko	11/09/2015	Fichier JPEG
PN-9.jpg	Mur UC 6.1 (détail badigeon)	Q. Rochet	5878 ko	09/09/2015	Fichier JPEG

